

Prudence, cautèle et dissimulation : le double discours des élites politiques durant la guerre de Quatre-Vingts ans

Camille DOHET

Université catholique de Louvain

GEMCA (Group for Early Modern Cultural Analysis)

Dans le discours politique des XVI^e et XVII^e siècles, la prudence constitue la vertu centrale du gouvernant soucieux de servir l'État et le bien commun. Face à elle, la cautèle, précaution servant des intérêts particuliers, est la marque des tyrans. Entre ces deux concepts, la simulation et la dissimulation occupent un statut ambivalent : valorisées auprès des élites gouvernantes comme outils diplomatiques du souverain prudent, elles sont associées à la cautèle par les auteurs moralistes. Durant la guerre de Quatre-Vingts ans, ces concepts, que nous développerons plus loin dans notre article, font l'objet d'une intense discussion par les pamphlétaires, eux-mêmes souvent issus des sphères gouvernementales. Néanmoins, il ressort de la comparaison de leur traitement dans les pamphlets d'une part, et dans les traités de théorie politique d'autre part, qu'il existe une disparité entre la présentation de la manière dont devrait s'exercer le pouvoir pour les lecteurs des premiers et ceux des seconds. Partant de ce constat, cet article s'attachera à rechercher les raisons de cette disparité. Dans un premier temps, nous évoquerons l'évolution du concept de prudence dans la philosophie politique, en portant une attention particulière au XVI^e et au début du XVII^e siècle. Nous analyserons ensuite les concepts de prudence, cautèle et dissimulation tels qu'ils sont évoqués par les pamphlétaires durant la guerre de Quatre-Vingts ans. Nous porterons une attention particulière aux champs lexicaux entourant les notions de prudence et de cautèle ainsi qu'aux métaphores attribuées à la dissimulation, éléments contribuant à positionner ces concepts au sein d'imaginaires fortement connotés et influençant la perception qu'en a le lecteur. Nous concluons en confrontant les visions de la prudence et de la dissimulation proposées par les penseurs politiques d'une part et les pamphlétaires de l'autre et en proposant une explication de leurs disparités au regard du public visé. Nous espérons ainsi apporter un éclairage nouveau sur le traitement de l'éthique gouvernementale et son application dans le discours politique et militant des XVI^e et XVII^e siècles.

Les pamphlets et leur rôle dans la guerre de Quatre-Vingts ans ont été à la source de nombreuses études depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Si l'importance des pamphlets dans la Révolte des Pays-Bas était reconnue depuis la fin du XIX^e siècle, ceux-ci avaient rarement été considérés comme étant eux-mêmes des objets de la recherche historique. L'un des premiers ouvrages majeurs adoptant cette perspective est *De Nederlandse Opstand in*

de pamfletten, publié en 1956 par P.A.M. Geurts⁽¹⁾, qui propose une évaluation de l'importance des pamphlets pour la Révolte ainsi qu'une analyse de forme et de contenu de ceux-ci.

Le pamphlet, durant la guerre de Quatre-Vingts ans, est un lieu d'expression, de débat et d'élaboration de modèles politiques. Pour autant, la pensée politique de celle-ci n'a durant longtemps guère suscité l'intérêt des historiens⁽²⁾, qui la jugeaient conservatrice et peu innovante⁽³⁾, particulièrement au regard des nouvelles théories politiques développées en France à l'occasion des guerres de religion. Néanmoins, à partir des années 1980, cette vision est remise en question, notamment au regard de la critique méthodologique de l'histoire de la pensée politique par Skinner et Pocock⁽⁴⁾. La focalisation sur l'évolution des concepts-clé de la pensée de la Révolte des Pays-Bas⁽⁵⁾ et des modes de discours qu'elle adopte permettra aux historiens d'adopter de nouvelles perspectives quant à l'originalité de celle-ci, aboutissant notamment à

(1) Pieter Antoon Marie GEURTS, *De Nederlandse Opstand in de pamfletten 1566-1584*, Nimègue-Utrecht, Dekker & Van de Vegt, 1956.

(2) Ainsi, *L'essor de la philosophie politique au XVI^e siècle* de Pierre Mesnard ne compte que six pages consacrées aux théories calvinistes de la Révolte ; Quentin Skinner, dans *Les fondements de la pensée politique moderne*, n'y consacre que deux. Dans le second volume de *The Cambridge History of Political Thought*, édité par J.H. Burns en 1991, on trouve en revanche quelques pages sur le constitutionalisme d'Althusius et un chapitre sur Grotius et Selden, qui ne constituent cependant pas une synthèse générale axée sur la particularité de la pensée politique émergée dans le contexte de la Révolte. James H. BURNS, éd., *The Cambridge History of Political Thought 1450-1700*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 ; Pierre MESNARD, *L'essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, 3^e éd., Paris, Vrin, 1969 (De Pétrarque à Descartes, 19) ; Quentin SKINNER, *Les fondements de la pensée politique moderne*, trad. Jérôme GROSSMANN & Jean-Yves POUILLOUX, Paris, Albin Michel, 2001 (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 36).

(3) Voir par exemple : Ernst Heinrich KOSSMANN, « Popular Sovereignty at the Beginning of the Dutch Ancien Régime », dans *The Low Countries History Yearbook*, t. 14, 1981, p. 1-28 (« it is well-known that neither a royalist nor a parliamentary constitutional theory was worked out coherently in either the Netherlands or Spain », p. 2) et ID., « Bodin, Althusius en Parker, of: over de moderniteit van de Nederlandse Opstand », dans ID., *Politieke theorie en geschiedenis*, Amsterdam, Bert Bakker, 1982, dans lequel l'auteur affirme que, si les bases propices à une théorisation plus moderne de l'État et de la souveraineté avaient été mises en place dans les années 1580, ce n'est pas avant 1603 et la publication des *Politica* d'Althusius que cette théorisation commence à s'effectuer. E.H. Kossmann souligne, en outre, qu'Althusius, bien que successeur de Bodin, est moins moderne dans sa pensée que ce dernier (p. 94, 97-102, 109-110). Nicolette MOUT, « Van arm vaderland tot eendrachtige republiek. De rol van politieke theorieën in de Nederlandse Opstand », dans *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, t. 101, 1986, 3, p. 345-365, si elle conclut que « le cours de l'histoire est resté trop rapide pour les penseurs politiques [durant la Révolte] », apporte toutefois une vision plus nuancée du sujet, bénéficiant notamment des apports des historiens de l'aspect identitaire de la Révolte, tels que Koenraad W. Swart ou Alastair Duke. Références citées dans Martin VAN GELDEREN, *The Political Thought of the Dutch Revolt 1555-1590*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 (Ideas in Context), p. 3.

(4) Un résumé de celle-ci se trouve *ibid.*, p. 5-10.

(5) Voir notamment l'ouvrage de Catherine Secretan, qui aborde l'évolution des concepts de privilèges et de liberté durant la guerre de Quatre-Vingts ans : Catherine SECRETAN, *Les privilèges berceau de la liberté. La Révolte des Pays-Bas : aux sources de la pensée politique moderne (1566-1619)*, Paris, Vrin, 1990.

l'étude magistrale de Martin van Gelderen, *The Political Thought of the Dutch Revolt*⁽⁶⁾.

Formateur de la pensée politique, le pamphlet est également – dans les Pays-Bas, mais aussi dans d'autres contextes géographiques et historiques⁽⁷⁾ – partie intégrante d'une culture politique basée sur le débat d'opinion, s'appuyant sur et alimentant une culture de l'imprimé. Telle est la thèse de Craig Harline qui, dans *Pamphlets, Printing and Political Culture in the Early Dutch Republic*⁽⁸⁾, réalise une étude tant qualitative que quantitative des pamphlets de la Révolte, lui permettant de proposer une analyse tant de l'importance économique du commerce des pamphlets que de l'enjeu qu'ils représentent dans la naissance de la jeune République des Provinces-Unies. Ce lien entre la politique et les pamphlets, concrétisé au niveau du discours qui y est présenté, occupe toujours les historiens aujourd'hui, comme en témoigne un ouvrage collectif⁽⁹⁾ mettant à jour et élaborant sur les conclusions de Harline. La construction d'une culture politique véhiculée par les pamphlets dans une tradition de débat et d'opposition implique qu'une partie de la population, conséquente pour l'époque, participe à ce débat. Roeland Harms⁽¹⁰⁾, dès lors, critiquant les thèses d'Habermas, postule la mise en place des conditions nécessaires à l'émergence d'une sphère d'opinion publique dans les Provinces-Unies du XVII^e siècle, étudiant à cette fin les relations entre autorités, pamphlétaires et imprimeurs et les changements dans la forme et la fonction des pamphlets à différents moments de crise⁽¹¹⁾. Jan Bloemendal et Arjan van Dixhoorn situent

(6) M. VAN GELDEREN, *The Political Thought*, op. cit.

(7) Nous pensons notamment aux mazarinades publiées en France durant la Fronde (1648-1653), mais aussi aux pamphlets britanniques des XVI^e et XVII^e siècles dont la production accompagne les controverses religieuses de l'époque élisabéthaine, les guerres civiles du XVII^e siècle et la Restauration, ainsi qu'aux pamphlets publiés dans l'Empire germanique durant la Réforme luthérienne. À ce titre, on citera pour exemple les ouvrages suivants : Christian JOUHAUD, *Mazarinades. La Fronde des mots*, 2^e éd., Paris, Aubier, 2009 ; Joad RAYMOND, *Pamphlets and Pamphleteering in Early Modern Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 et Hans-Joachim KÖHLER, éd., *Flugschriften als Massenmedium aus Reformationszeit. Beiträge zum Tübinger Symposium 1980*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1981.

(8) Craig HARLINE, *Pamphlets, Printing and Political Culture in the Early Dutch Republic*, Dordrecht, Martinus Nijhoff, 1987.

(9) Femke DEEN, David ONNEKINK & Michel REINDERS, éd., *Pamphlets and Politics in the Dutch Republic*, Leyde, Brill, 2010 (Library of the Written Word, 12 ; The Handpress World, 7).

(10) Roeland HARMS, *Pamfletten en publieke opinie. Massamedia in de zeventiende eeuw*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2011.

(11) Il ne faut néanmoins pas négliger l'importance des pamphlets manuscrits, qui ont été peu étudiés en raison de l'impossibilité de proposer une définition stricte du pamphlet et du fait que les chercheurs retiennent souvent le critère de l'impression comme faisant partie de celle-ci. Récemment, Femke Deen, dont les recherches portent sur la propagande et le débat public durant la Révolte, a mis en évidence l'importance de pamphlets manuscrits, diffusés sous forme de lettres, dans la propagande orangiste, notamment par leur discrétion, la rapidité avec laquelle ils peuvent être rédigés et leur capacité à aborder des problématiques tant générales que locales. Femke DEEN, « Handwritten Propaganda. Letters and Pamphlets in Amsterdam during the Dutch Revolt (1572-1578) », dans F. DEEN, D. ONNEKINK & M. REINDERS, *Pamphlets and Politics*, op. cit., p. 207-226.

quant à eux cette émergence au XVI^e siècle dans les Pays-Bas habsbourgeois, dès avant la Révolte, en raison d'une tradition orale forte et d'une culture de la littérature performative, par exemple via les chambres de rhétorique ou la lecture à haute voix⁽¹²⁾.

La question de la construction d'une culture politique à travers les pamphlets est intimement liée à celle de l'émergence et la communication d'identités collectives : monarchiste, républicaine, habsbourgeoise, révoltée, calviniste, catholique, etc. Cette émergence dérive de la nécessité pour les pamphlétaires de définir leurs objectifs et ce qu'ils combattent et, plus largement, eux-mêmes et l'ennemi. Ainsi, imaginaires et mythes politiques ont été développés, leur influence persistant parfois durant plusieurs siècles⁽¹³⁾. La mémoire d'événements précis (sièges, victoires militaires, persécutions etc.) et la mémoire familiale sont également cultivées et jouent un rôle important dans la construction identitaire⁽¹⁴⁾. Outre les mythes politiques et la mémoire, certains

(12) Jan BLOEMENDAEL & Arjan VAN DIXHOORN, « 'De scharpheit van een gladde tong'. Literaire teksten en publieke opinievorming in de vroegmoderne Nederlanden », dans *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, t. 125, n° 1, janvier-mars 2010, p. 3-28. Pour une discussion du rôle politique et culturel des chambres de rhétorique, voir notamment Anne-Laure VAN BRUAENE, *Om beters wille. Rederijkerskamers en de stedelijke cultuur in de Zuidelijke Nederlanden (1400-1650)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2008 et A. VAN DIXHOORN, *Lustige geesten. Rederijkers in de Noordelijke Nederlanden (1480-1650)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009.

(13) Nous pensons notamment à la « leyenda negra » autour de la monarchie espagnole et particulièrement les rumeurs d'assassinat autour de don Carlos : à cette fin, voir l'article fondateur de Koenraad W. SWART, « The Black Legend during the Eighty Years War », dans John S. BROMLEY & Ernst Heinrich KOSSMANN, eds., *Britain and the Netherlands*, t. 5: *Some Political Mythologies. Papers delivered to the Fifth Anglo-Dutch Historical Conference*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1975, p. 36-57. Pour un aperçu plus général, voir également le chapitre II, « Mythvorming. Personen en gebeurtenissen » dans P.A.M. GEURTS, *De Nederlandse Opstand, op. cit.*, p. 157-189. L'aspect visuel des imaginaires politiques de la Révolte a également été abordé par Daniel HORST dans plusieurs publications : sa thèse de doctorat, *De Opstand in zwart-wit. Propagandaprenten uit de Nederlandse Opstand (1566-1584)*, Zutphen, Walburg Pers, 2003 ainsi que ID., « De metafoor als cliché. Het beeld van Willem van Oranje in propagandaprenten uit de eerste decennia van de Nederlandse Opstand », dans José DE KRUIF, Marijke MEIJER DREES & Jeroen SALMAN, eds., *Het lange leven van het pamflet. Boekhistorische, iconografische, literaire en politieke aspecten van pamfletten (1600-1900)*, Hilversum, Verloren, 2006, p. 192-201 et ID., « The Duke of Alba: the Ideal Enemy », dans *Arte Nuevo. Revista de estudios áureos*, t. 1, 2014, p. 130-154.

(14) Ainsi, par exemple, dans la ville de Breda, au départ catholique et fidèle au pouvoir habsbourgeois, le récit de la prise de la ville par 70 soldats de Maurice de Nassau dissimulés dans un navire à tourbe constitue l'une des bases de la construction d'une nouvelle identité locale, celle d'une ville faisant partie intégrante de la République des Provinces-Unies. Pour les familles exilées et leurs descendants, la cultivation de la mémoire familiale témoigne d'une identification à une communauté précise, mais constitue aussi un point d'intégration au sein de leur communauté d'accueil autour de valeurs communes, par exemple d'ordre confessionnel. Marianne EECKHOUT, « Celebrating a Trojan Horse. Memories of the Dutch Revolt in Breda, 1590-1650 » et Johannes MÜLLER, « Permeable Memories. Family History and the Diaspora of Southern Netherlandish Exiles in the Seventeenth Century », dans Erika KUIJPERS e.a., eds., *Memory before Modernity. Practices of Memory in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2013 (Studies in Medieval and Reformation Traditions, 176), p. 129-147 et 283-295. Voir également les volumes 190 et

concepts de nature politique et religieuse, l'évolution de leur sémantique et de leur interprétation, sont fondamentaux dans la mise en place de discours identitaires : les liens entre Révolte, religion et identités collectives figurent ainsi en bonne place dans les études récentes sur la Révolte⁽¹⁵⁾.

Plus récemment, le champ des études sur le pamphlet s'est encore élargi pour l'envisager sous ses aspects artistiques et littéraires et observer ses mutations sur le temps long⁽¹⁶⁾. Progressivement, le pamphlet en vient à être reconnu comme objet d'étude, grâce aux perspectives multiples qu'offrent sa forme et son contenu.

Il est notable que la plupart de ces ouvrages portent sur les pamphlets des révoltés, à l'exception de quelques études⁽¹⁷⁾ : longtemps, devant le nombre relativement faible de pamphlets et gravures à caractère polémique et politique émanant du régime habsbourgeois, les historiens ont conclu à une propagande peu efficace de la monarchie, qui aurait en partie assuré le succès de la Révolte. Plus récemment, des chercheurs ont toutefois commencé à mettre en évidence la tradition d'autopromotion des dynasties bourguignonne et habsbourgeoise, l'autorité apportée par leur caractère légitime ainsi que le large éventail de média dont elles disposaient par rapport aux révoltés, rendant

199 de cette même collection, respectivement Jacob VAN DER STEEN, *Memory Wars in the Low Countries 1566-1700*, Leyde, Brill, 2015 sur l'évolution et l'interaction des mémoires collectives des habsbourgeois et des révoltés, et J. MÜLLER, *Exile Memories and the Dutch Revolt. The Narrated Diaspora*, Leyde, Brill, 2016, monographie sur la mémoire de la diaspora calviniste des Pays-Bas habsbourgeois. Mentionnons aussi Judith POLLMANN, *Catholic Identity and the Revolt of the Netherlands*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

(15) Ces trois dernières décennies ont notamment été marquées par le travail pionnier d'Alastair Duke relatif à la formation et la diffusion d'identités dissidentes durant la Révolte, dont on retiendra notamment deux recueils d'articles : Alastair DUKE, *Reformation and Revolt in the Low Countries*, Londres, Hambledon, 2003 ainsi qu'ID., *Dissident Identities in the Early Modern Low Countries*, Farnham, Ashgate, 2009. Judith Pollmann, outre d'importants articles sur les rapports entre mémoire, propagande et formation identitaire dans les Pays-Bas, est à l'origine d'un ouvrage sur les liens entre révolte et identités catholiques. Citons notamment Judith POLLMANN, « 'Brabanters Do Fairly Resemble Spaniards After All'. Memory, Propaganda and Identity in the Twelve Years' Truce », dans ID. & Andrew SPICER, eds., *Public Opinion and Changing Identities in the Early Modern Netherlands. Essays in Honour of Alastair Duke*, Leyde, Brill, 2007 (Studies in Medieval and Reformation Traditions, 121), p. 211-228 ; J. POLLMANN, « No Man's Land. Reinventing Netherlandish Identities, 1585-1621 », dans EAD. & Robert STEIN, eds., *Networks, Regions and Nations. Shaping Identities in the Low Countries 1300-1650*, Leyde, Brill, 2010 (Studies in Medieval and Reformation Traditions, 149), p. 217-240 ; J. POLLMANN, *Catholic Identity*, op. cit. Pour les Pays-Bas méridionaux, citons également Sébastien DUBOIS, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un État-Nation 1648-1830*, Bruxelles, Racine, 2005.

(16) Ainsi, l'ouvrage collectif édité par J. DE KRUIF, M. MEIJER DREES et J. SALMAN, cité à la note 13, propose d'analyser le pamphlet sous son aspect formel, en tant que médium de propagande, en tant qu'objet littéraire et en tant qu'objet mixte, combinant image et texte. Joost VRIELER a quant à lui étudié les formes poétiques qu'empruntent certains pamphlets dans *Het poëtisch accent. Drie literaire genres in zeventiende-eeuwse pamfletten*, Hilversum, Verloren, 2007.

(17) L'ouvrage de Geurts ainsi que les études de Pollmann évoquent notamment les pamphlets habsbourgeois et le point de vue catholique sur la Révolte.

moins systématique le recours aux pamphlets pour leur propagande⁽¹⁸⁾.

Pour cet article, nous avons choisi d'étudier l'interaction entre les concepts de prudence, de cautèle et de dissimulation ainsi que les champs sémantiques qui les entourent dans onze pamphlets issus des Pays-Bas ou ayant circulé dans les Pays-Bas, en nous situant dans la lignée des études sur les enjeux identitaires de la Révolte d'une part, et celle de l'histoire des concepts d'autre part. Ces pamphlets sont répartis sur la période s'étendant de 1578, année de l'émergence des villes-républiques calvinistes et des premières dissensions dans le parti révolté, à 1645, date à laquelle se profilent les négociations de paix de Münster. Pour mener à bien cette étude, qui s'inscrit dans la première phase du cadre de recherche plus large qu'est la thèse de doctorat que nous débutons actuellement⁽¹⁹⁾, nous avons fait le choix de nous concentrer sur des pamphlets argumentatifs et satyriques francophones. Ceux-ci, souvent isolés dans la masse des pamphlets de langue néerlandaise, semblent constituer un corpus particulier. Parlé par la noblesse et des élites gouvernantes, le français occupe un statut de langue diplomatique en Europe. Durant la première partie de la Révolte, les pamphlétaires identifiés appartiennent pour la plupart à cette élite nobiliaire et gouvernementale⁽²⁰⁾, laquelle maîtrise la langue néerlandaise dans la plupart des cas, mais lui préfère souvent le français dans les contextes associés à la cour et au gouvernement⁽²¹⁾ ; de même, les pamphlets dont ils sont les auteurs sont souvent publiés en français dans un premier temps, puis traduits en néerlandais. À partir du règne des Archiducs, néanmoins, cette tendance s'inverse : les élites politiques semblent moins actives dans l'activité pamphlétaire et sont remplacées par des hommes d'Église, prêtres et religieux catholiques ainsi que pasteurs protestants, qui publient d'abord leurs textes en néerlandais puis les traduisent en français⁽²²⁾. Ces tendances peuvent refléter, selon l'hypothèse de Monica Stensland, la résurgence du catholicisme dans les provinces du Sud et une affirmation croissante du calvinisme comme principale religion au Nord⁽²³⁾. L'on peut aussi avancer pour raison de cet usage du français les enjeux diplomatiques, d'une importance capitale au début de la Révolte tant pour les révoltés qui tentent de rallier les princes

(18) Mentionnons ainsi Monica STENSLAND, *Habsburg Communication in the Dutch Revolt*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012, qui offre une précieuse synthèse des tendances de la propagande habsbourgeoise et des média qu'elle sollicite. En ce qui concerne la propagande de la dynastie bourguignonne, on trouvera un aperçu de la diversité de ses formes dans D'Arcy Jonathan Dacre BOULTON & Jan R. VEENSTRA, eds., *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness 1364-1565*, Leyde, Brill, 2006 (Brill's Studies in Intellectual History, 145). Mentionnons aussi l'intérêt que suscitent les études sur la représentation du régime archiducal dans les Pays-Bas, avec notamment l'important volume collectif édité par Werner THOMAS & Luc DUERLOO, eds., *Albert and Isabella 1598-1621. Essays*, Turnhout, Brepols, 1998.

(19) Thèse de doctorat menée à l'Université catholique de Louvain, au sein du Groupe d'Analyse culturelle de la première Modernité (GEMCA), sous la promotion des professeurs Agnès Guiderdoni et Silvia Mostaccio.

(20) C'est le cas, en ce qui concerne cette étude, de Philippe de Marnix, diplomate au service du prince d'Orange, Peter Beutterich, diplomate et commandant en chef de l'électeur palatin du Rhin, ou encore Jean Richardot et Christophe d'Assonleville, respectivement membres du Conseil Privé et du Conseil d'État de Farnèse à l'époque où ils écrivent.

(21) M. STENSLAND, *Habsburg Communication*, op. cit., p. 139-140.

(22) *Ibid.*, p. 140.

(23) *Ibid.*

protestants à leur cause que pour le régime habsbourgeois qui cherche à les en empêcher⁽²⁴⁾. L'usage plus important du français dans les années 1566 à 1590 pourrait alors refléter une volonté de s'adresser aux élites nationales, mais aussi de s'affirmer sur la scène diplomatique internationale afin de recueillir le soutien des princes étrangers. La résurgence du français dans les pamphlets des dernières décennies de la guerre pourrait ainsi s'inscrire dans une dynamique semblable pour tenter d'influencer les pourparlers formels ou informels, entamés dès la seconde moitié des années 1630. D'autres pamphlets utilisent le français pour s'adresser directement à la France, qui devient alliée des Provinces-Unies en 1635, ou sont le fait de poètes et d'auteurs indépendants d'expression française moins familiarisés avec la langue néerlandaise. Les pamphlets francophones nous semblent dès lors présenter une particularité les distinguant des pamphlets néerlandophones : les seconds, rédigés dans une langue largement répandue dans les Pays-Bas, visent un public lettré mais limité à l'espace des Pays-Bas ; les premiers, écrits dans une langue moins parlée dans les régions principalement concernées par la Révolte, ont pour but d'atteindre un public plus large sur le plan international.

La répartition des pamphlets sur une période relativement longue, quant à elle, nous permet d'observer l'évolution de la pensée, des concepts et des modèles qui s'y expriment. C'est le cas pour ce qui concerne la politique, la diplomatie et le gouvernement, sujets pour lesquels les auteurs des pamphlets identifiables font souvent partie des élites politiques et diplomatiques, mais aussi la religion : ainsi, dans notre corpus, des auteurs tels que Marnix et Jan David, disposant d'une formation pointue en théologie, prennent position tant sur le plan politique que théologique, témoignant par ce fait de l'actualité et de la complexité du débat sur la reconfiguration des liens entre État et religion prenant place à l'époque. Pour autant, le public touché par les pamphlets ne se limite pas forcément aux élites : si une partie d'entre eux contiennent des citations latines et présupposent une certaine culture littéraire, la majorité d'entre eux est rédigée dans une langue abordable et cherche à atteindre le plus grand nombre, en ce compris les illettrés et peut-être même les couches plus pauvres de la société. En effet, la lecture à haute voix rend possible une diffusion plus large des pamphlets et permet à un nombre élargi de personnes de prendre part au débat. Les historiens estiment en général qu'une copie d'un pamphlet touche entre 5 et 50 personnes, ces chiffres devant néanmoins être abordés avec une certaine prudence⁽²⁵⁾.

Prudence et philosophie politique

Le discours sur la prudence trouve ses racines dans l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote. Pour lui, la *phronêsis* est une sagesse pratique du gouvernant, obtenue par l'expérience et contingente de nature : elle n'est ni un savoir ni une doctrine et son application dépend de paramètres particuliers à la situation à laquelle elle doit être appliquée. La *prudencia* latine, proche de la *phronêsis*,

(24) Citons ainsi l'*Apologie* du prince d'Orange, qui se présente comme une lettre défendant la cause de ce dernier auprès des princes étrangers.

(25) F. DEEN, D. ONNEKINK & M. REINDERS, « Introduction », dans *Pamphlets and Politics*, *op. cit.*, p. 26-29.

est néanmoins plus restreinte : elle désigne la prévoyance, l'anticipation d'une situation en vue de réagir de manière adéquate. Plus qu'un savoir global, elle est une compétence basée sur l'expérience et l'expertise⁽²⁶⁾. Thomas d'Aquin reprend et affine la définition aristotélicienne, qualifiant la prudence de *recta ratio agibilia*, la droite raison de faire les choses⁽²⁷⁾. Il distingue en outre *prudentia simpliciter* ou vraie prudence, soit la prudence en tant que vertu générale de l'homme bon, et *prudentia secundum quid* ou prudence charnelle, soit la prudence « dans un certain sens », qui est la capacité qui permet à un homme moralement mauvais de faire preuve de prudence dans un domaine précis, par exemple son métier⁽²⁸⁾. Cette différence aura son importance dans la considération de la raison d'État par les auteurs modernes, en particulier chez les anti-machiavéliens s'exprimant dans le contexte de la Contre-Réforme.

Dans la tradition médiévale des miroirs des princes, la prudence est l'une des quatre vertus cardinales (avec le courage, la tempérance et la justice) qui, accompagnées des vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, sont caractéristiques du bon prince et le guident dans son gouvernement. Au XVI^e siècle, Machiavel vient bousculer cette conception bien établie, qu'il juge inadéquate et irréaliste dans la situation mouvementée de son temps : pour lui, l'objectif essentiel du prince est d'accéder au pouvoir, et surtout de s'y maintenir. Or, pour Machiavel, les hommes sont fondamentalement corrompus : considérant cela, il serait impossible pour un dirigeant de se maintenir en se conformant strictement aux valeurs chrétiennes, « car un homme qui voudrait en tout point faire profession d'homme bon, il faut bien qu'il aille à sa ruine, parmi tant d'autres qui ne sont pas bons⁽²⁹⁾ »⁽³⁰⁾. Dès lors, le prince doit être le plus habile : il n'est pas nécessaire pour lui de posséder les vertus, « mais il est bien nécessaire de paraître les avoir »⁽³¹⁾ tout en ayant « l'esprit bâti de telle sorte que, [si la situation le requiert], tu puisses et saches user du contraire »⁽³²⁾. Il « doit faire administrer ce qui fait encourir des reproches par d'autres, et ce qui procure la grâce par lui-même »⁽³³⁾ afin d'obtenir le soutien des sujets. Sans pitié envers ses ennemis, il n'est pas tenu de respecter ses engagements s'ils ne lui profitent plus, et il lui est permis de ruser et d'être cruel si cela s'avère nécessaire pour le bien commun⁽³⁴⁾.

(26) Gil DELANNOI, « La prudence dans l'histoire de la pensée », dans *Mots. Les langages du politique*, n° 44, septembre 1995, p. 101-102.

(27) THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, 2a-2ae, 47, 2.

(28) Harro HÖPFL, *Jesuit Political Thought. The Society of Jesus and the State c. 1540-1630*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 169-170, 177.

(29) Nicolas MACHIAVEL, *De principatibus. Le prince*, trad. et commentaire de Jean-Louis FURNEL & Jean-Claude ZANCARINI, texte italien établi par Giorgio INGLESE, Paris, PUF, 2014 (Quadrige), XV, 5, p. 187-189.

(30) Robert BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince. Anti-Machiavellianism or Catholic Statecraft in Early Modern Europe*, Chapel Hill-Londres, University of North Carolina Press, 1990, p. 1.

(31) N. MACHIAVEL, *De principatibus*, op. cit., XVIII, 13, p. 205.

(32) *Ibid.*

(33) *Ibid.*, XIX, 23, p. 215.

(34) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, op. cit., p. 1. La notion de « bien commun », centrale à la Renaissance et dans la théorie politique des XVI^e et XVII^e siècles, recouvre un large nombre de réalités différentes, dont la signification dépend de celui qui l'emploie : elle peut être mobilisée par les gouvernants ou les révoltés, légitimer le pouvoir

Ici, la prudence en tant que vertu n'a plus lieu d'être : seules comptent la ruse

ou sa contestation. Il est régulièrement invoqué pour but du gouvernement et du pouvoir législatif, comme justification de réformes juridiques ou religieuses, de la fiscalité servant à financer des ouvrages de défense ou autres travaux publics, ainsi que pour justifier des mesures de police. Ainsi, quand plusieurs factions s'affrontent, les exigences qu'elles formulent pour servir le bien commun peuvent fortement diverger suivant la vision qu'elles défendent, et le contenu de cette notion peut être négocié, faire l'objet d'un compromis. Le but recherché doit être la paix, la protection, la bonne entente et la prospérité de tous. Le bien commun implique également une sorte de contrat social, soit que le gouvernant ou gouvernement vertueux, en échange du support et des concessions du peuple dont il a la charge, agisse toujours dans le but de servir les intérêts de tous. Les pré-humanistes se basent sur les arguments d'auteurs antiques tels que Salluste et Cicéron, pour qui le bon gouvernement doit viser à maintenir la concorde et l'unité entre les habitants de la cité et toujours prendre des mesures favorisant la totalité des citoyens et non une partie d'entre eux, leur garantissant l'honneur, l'exaltation, le bénéfice et le bonheur ; pour cela, le gouvernement doit agir avec sagesse, vertu, justice et équité. Pour Machiavel, la promotion du bien commun passe par celle de la volonté commune ; le moyen de l'assurer passe dès lors par l'instauration d'un régime républicain, les intérêts du prince entrant souvent en conflit avec ceux de ses États. Le gouvernement, élu par et parmi la noblesse et le patriciat, doit formuler des lois profitant ainsi à tous. Néanmoins, il doit toujours affronter la corruption et l'ambition des hommes, parfois de ses propres membres, qui mènent à la ruine de tous. Celles-ci peuvent être évitées par la bonne fortune, qui permet à la communauté d'avoir un bon fondateur, législateur et gouvernement, mais aussi par un amour de la patrie surpassant toute autre considération, une bonne éducation des citoyens, les croyances religieuses et le bon exemple des dirigeants. Si, pour Machiavel, le régime princier agit avant tout dans l'objectif d'assurer le maintien de son pouvoir, au besoin en rusant ou en faisant œuvre de cruauté, pour Giovanni Botero, en revanche, l'établissement d'un État puissant passe par le bien-être des sujets du prince, qui réside dans l'abondance, la paix et la justice. Ce dernier doit le rechercher par des moyens moraux et raisonnables : le plus important chez le prince doit dès lors être sa moralité, qui lui assure le soutien du peuple. Pour Lipse, la vertu en politique est d'une importance capitale : pour assurer à la fois son pouvoir et le bien-être de la communauté, le gouvernant doit gouverner avant tout avec raison. La juste collecte des impôts et une justice correctement administrée sont les clefs du soutien du peuple pour le prince, qui doit être bienveillant et autoritaire dans de justes proportions : les notions de justice et d'équité, ici, sont à nouveau centrales. Carolus Scribani, enfin, critique fortement ceux qui préfèrent leur confort personnel au service public : bien que dangereuse pour l'âme, la vie politique est nécessaire et doit être menée de manière vertueuse. Comme pour les autres anti-machiavéliens, la vertu du prince est pour Scribani essentielle pour gagner le soutien du peuple, et passe par l'amour paternel du prince envers son peuple, l'unité au sein de ses États, la paix, la croissance économique, favorable aux finances publiques, un juste paiement des armées, au sein desquelles les habitants du pays pourront assurer leur propre défense, et une flotte importante pour la protection des sujets. Dès lors, si le bien commun recouvre un ensemble de conceptions différentes, on peut cependant souligner que la notion de justice y intervient toujours dans une certaine mesure, et avec elle la nécessité de formuler de bonnes lois. La paix est également d'une grande importance, puisqu'elle favorise le développement économique et dès lors la fiscalité qui, si les impôts sont équitablement perçus et correctement employés, sert l'ensemble des sujets ou citoyens. Bien commun et bonheur des sujets ou citoyens sont souvent liés au maintien du pouvoir, les premiers étant la condition nécessaire au second. Gisela NAEGLE, « Armes à double tranchant ? *Bien commun et chose publique* dans les villes françaises au Moyen Âge », dans Élodie LECUPPRE-DESJARDIN & Anne-Laure VAN BRUAENE, éds., *De Bono Communi. The Discourse and Practice of the Common Good in the European City (13th-16th c.)*, Turnhout, Brepols, 2010 (Studies in European Urban History, 22), p. 55-56, 70 ; Quentin SKINNER, *Visions of Politics*, t. 2 : *Renaissance Virtues*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 24-26, 47-49, 61, 151, 163-180 ; R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, op. cit., p. 50-51, 55, 77, 82-84, 168-171, 178, 181-182.

et la force du prince⁽³⁵⁾.

Les positions de Machiavel suscitent des critiques : les anti-machiavéliens, dont la réflexion s'étendra sur tout le XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e, considèrent qu'il est possible de gouverner selon les valeurs chrétiennes tout en prenant en compte les réalités et les exigences de la vie politique contemporaine. Parmi les auteurs dont l'influence s'étend aux Pays-Bas, on compte Giovanni Botero, Juste Lipse et Carolus Scribani.

Giovanni Botero publie sa *Raison d'État* à Milan en 1589⁽³⁶⁾. L'ouvrage, qui inaugure la tradition anti-machiavélienne, connaît un succès rapide et important dans l'Europe catholique : on compte une dizaine d'éditions italiennes et une douzaine de traductions, notamment en latin, français et espagnol, publiées du vivant de l'auteur. Il connaît dès lors une diffusion vaste et rapide dans une Europe où la notion de raison d'État est sujette à d'intenses discussions⁽³⁷⁾. Pour Botero comme pour Machiavel, les qualités politiques et la réputation du prince sont essentielles à l'efficacité du gouvernement du prince. Contrairement à Machiavel, cependant, Botero insiste sur le fait que le prince doit gouverner selon trois paires de vertus : justice et libéralité, prudence et valeur, tempérance et piété. La prudence et la valeur, en particulier, assurent la réputation du prince : elles sont « les deux piliers sur lesquelles doit se fonder tout gouvernement »⁽³⁸⁾. Le prince doit disposer de moyens militaires et financiers pour réaliser de hautes œuvres et être capable d'apporter des réponses appropriées à des situations données, en privilégiant toujours le bien commun. La prudence est pour Botero la vertu cardinale du politicien, acquise par l'expérience et combinant bonté morale et habileté politique⁽³⁹⁾.

Juste Lipse, quant à lui, évoque la prudence dans ses *Politicorum libri sex* (1589) et dans les *Monita et exempla politica* (1609)⁽⁴⁰⁾. Le premier ouvrage, dont la première édition est publiée à Leyde, connaît un succès retentissant,

(35) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, op. cit., p. 9 ; Qu. SKINNER, *Visions*, t. 2, op. cit., p. 198-200 ; Michel BERGÈS, *Machiavel, un penseur masqué ?*, Bruxelles, Complexe, 2000, p. 73-75.

(36) Cet ouvrage a fait l'objet de plusieurs éditions critiques : citons notamment Giovanni BOTERO, *La ragion di Stato*. Texte édité par Chiara CONTINISIO, 2^e éd., Rome, Donzelli, 2009. Nous avons utilisé pour le présent article la traduction française de Pierre Benedittini et Romain Descendre : G. BOTERO, *De la raison d'État (1589-1598)*, éd., trad. et notes de Pierre BENEDITTINI & Romain DESCENDRE, Paris, Gallimard, 2014 (Bibliothèque de Philosophie).

(37) Laurie CATTEEUW, « Le spectre de Machiavel au service de la Curie romaine. Le rôle de la censure ecclésiastique dans l'élaboration doctrinale de la Raison d'État », dans Brigitte KRULIC, éd., *Raison(s) d'État(s) en Europe. Traditions, usages, recompositions*, Berne, Peter Lang, 2010 (Travaux interdisciplinaires et plurilingues, 13), p. 44-45.

(38) G. BOTERO, *De la raison d'État*, op. cit., II, 1, p. 113.

(39) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, op. cit., p. 56-60 ; R. DESCENDRE, *L'état du monde. Giovanni Botero entre raison d'État et géopolitique*, Genève, Droz, 2009 (Cahiers d'humanisme et de Renaissance, 87), p. 109, 114-115.

(40) Les *Politiques* de Juste Lipse ont fait l'objet d'une édition critique et d'une traduction anglaise : Juste LIPSE, *Politica. Six Books of Politics or Political Instruction*, éd. et trad. Jan WASZINK, Assen, Van Gorcum, 2004. Les *Monita et exempla politica* ont, quant à eux, fait l'objet d'une édition critique et d'une traduction anglaise par M. JANSSENS, *Collecting Historical Examples for the Prince. Justus Lipsius' Monita et exempla politica (1605). Critical Edition, Translation, Commentary and Introductory Study*, thèse de doctorat inédite, Katholieke Universiteit Leuven, 2009.

avec 50 éditions latines et des traductions dans toutes les langues européennes principales. Au total, 96 éditions et traductions sont publiées avant 1650. Le succès du second ouvrage est moindre mais bien réel, avec 26 éditions et des traductions en français, néerlandais, italien, polonais et russe⁽⁴¹⁾. Ces travaux sont lus et diffusés dans toute l'Europe, jusqu'en Russie, et influencent la vie politique européenne durant plus de deux siècles⁽⁴²⁾. Ces ouvrages, dans la lignée de l'anti-machiavélisme naissant, bénéficient très largement de l'érudition acquise par Lipse grâce à ses travaux de philologie, en particulier ses éditions magistrales de Tacite et Sénèque. Ces deux auteurs et leurs conceptions stoïciennes sont à la base de la théorie politique de Lipse qui, rompant avec l'humanisme cicéronien, les ramène sur le devant de la scène. Le néo-stoïcisme, au départ notamment des œuvres de Lipse, influencera considérablement la politique baroque.

Lipse adhère à la conception stoïcienne de la connaissance scientifique comme vertu unitaire, détachée des passions et dérivant de principes vrais en tout temps et en tous lieux. La prudence étant une connaissance contingente et dérivant de l'expérience acquise dans des situations diverses, il ne la considère donc pas comme vertu en soi. Il en fait néanmoins un principe complexe et une qualité nécessaire au bon gouvernement⁽⁴³⁾ : elle est « la vertu propre et unique du prince »⁽⁴⁴⁾. Pour Lipse, la prudence peut être divisée en deux grandes catégories : la *prudentia civilis* ou *togata*, c'est-à-dire la prudence politique exercée par le prince dans le gouvernement, et la *prudentia militaris*, la prudence militaire⁽⁴⁵⁾. La *prudentia civilis* est divisée en *prudentia ab aliis*, reçue de conseillers et de personnes extérieures, et en *prudentia ab se*, propre au prince. Les deux sont nécessaires, car « il est rare, et même impossible, que le prince possède assez de sagesse en lui-même »⁽⁴⁶⁾. Prudence et vertu sont toutes deux essentielles chez le prince et ses conseillers : « sans la vertu, [la prudence] n'est que ruse et malice. Et le gouvernail de la prudence, bien qu'il dirige adéquatement la vie civile, ne peut se passer de l'usage et assistance de

(41) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, op. cit., p. 74-75 ; Erik DE BOM, *Geleerden en politiek. De politieke ideeën van Justus Lipsius in de vroegmoderne Nederlanden*, Hilversum, Verloren, 2011, p. 18, 108.

(42) Jan PAPY, « An Antiquarian Scholar between Text and Image? Justus Lipsius, Humanist Education and the Visualization of Ancient Rome », dans *Sixteenth Century Journal*, t. 35, n° 1, printemps 2004, p. 99, cité dans E. DE BOM, *Geleerden en politiek*, op. cit., p. 26. Concernant la diffusion et la réception des œuvres de Lipse en Europe, voir notamment l'état de la question dans E. DE BOM, *Geleerden en politiek*, op. cit., p. 28-32, et l'ouvrage dans son entièreté pour le cas des Pays-Bas. C'est l'Allemand Gerhard Oestreich qui, le premier, a souligné l'importance du néostoïcisme dans le développement de l'État moderne et l'influence européenne de Lipse. Ses travaux restent des références à ce jour, notamment l'importante synthèse réalisée dans Gerhard OESTREICH, *Neostoicism and the Early Modern State*, éd. Brigitta OESTREICH & H.G. KOENIGSBERGER et trad. David MCINTOCK, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

(43) Diana STANCIU, « Prudence in Lipsius's *Monita et exempla politica*: Stoic Virtue, Aristotelian Virtue or not a Virtue at all? », dans Erik DE BOM e.a., eds., *(Un) masking the Realities of Power. Justus Lipsius and the Dynamics of Political Writing in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2011 (Brill's Studies in Intellectual History, 193), p. 246-247, 251-254.

(44) J. LIPSE, *Politica*, op. cit., III, 1, 2, p. 348-349.

(45) *Ibid.*, IV, 2, 1, p. 386-387.

(46) *Ibid.*, III, 2, 1, p. 248-249.

cette autre boussole »⁽⁴⁷⁾. Elles sont les guides du bon gouvernement et attirent la faveur du peuple et de la Fortune. S'il est possible au prince, pour peu qu'il possède prudence et vertu, de réussir en agissant de manière totalement morale, il arrive néanmoins que les exigences du bon et de l'utile divergent. Ce constat pousse Lipse à élaborer une éthique réaliste qui, sans céder à l'immoralité, permet au prince de « s'écarter légèrement de la voie du bien, sans pour autant la quitter »⁽⁴⁸⁾. Il met ainsi en place le concept de *prudentia mixta*, la prudence mêlée de ruse. Pour Lipse, le prince peut recourir à la ruse, à condition qu'il le fasse pour servir l'État : « Le vin ne cesse pas d'être du vin s'il est mélangé avec un peu d'eau, et la prudence ne cesse pas d'être de la prudence quand elle est mélangée avec une petite goutte de tromperie »⁽⁴⁹⁾. Cette tromperie légère constitue un moyen de gouverner de manière réaliste au milieu des hommes mauvais, sans pour autant perdre de vue le bien commun⁽⁵⁰⁾.

Carolus Scribani, Jésuite originaire des Pays-Bas et ami de Lipse, publie en 1624 le *Politico-Christianus*. Cet ouvrage, bien qu'il ne connût que cinq éditions, fut largement diffusé parmi les élites gouvernantes et intellectuelles de l'Europe catholique, Scribani ayant pris soin d'en envoyer des copies à nombre de leurs représentants⁽⁵¹⁾. Ce miroir des princes, adressé au futur Philippe IV, présente l'Archiduc Albert d'Autriche comme modèle du gouvernant idéal⁽⁵²⁾. Scribani adopte une position anti-machiavélienne, puisque si le prince ne peut pour lui gouverner sans le soutien du peuple, celui-ci lui est acquis par la vertu, dont la prudence est une part essentielle. Le prince doit avant tout être aimé de ses sujets : « il est certain que le Salut se trouve dans la bienveillance des sujets et la ruine dans [leur] haine, née de la peur⁽⁵³⁾ ». La prudence intervient dans l'élaboration et l'entretien de la réputation du prince. Être vertueux ne lui suffit pas : il doit laisser voir qu'il l'est et dissimuler ses vices, se montrer accessible mais réservé, corriger ses erreurs sans admettre les avoir commises. Elle intervient également dans le choix des conseillers, dont il importe qu'ils ne tentent pas d'usurper l'autorité gouvernementale. La prudence est un guide dans le monde politique où tromperie et mensonge dominant, permettant au politicien de mener ses affaires sans compromettre son intégrité. Dans ce contexte, la dissimulation et l'achat de loyautés sont des maux nécessaires, à condition qu'ils soient utilisés pour l'État et le bien commun⁽⁵⁴⁾.

(47) *Ibid.*, I, 1, 1, p. 260-261.

(48) *Ibid.*, IV, 13, 2, p. 508-511.

(49) *Ibid.*

(50) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, *op. cit.*, p. 85-86.

(51) E. DE BOM, « Carolus Scribani and the Lipsian Legacy. The *Politico-Christianus* and Lipsius's Image of the Good Prince », dans ID. e.a., éds, *(Un)masking the Realities of Power*, *op. cit.*, p. 284.

(52) *Ibid.*, p. 285-287.

(53) Carolus SCRIBANI, *Politico-Christianus*, Anvers, Martinus Nutius, 1624, p. 457.

(54) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, *op. cit.*, p. 171-177.

La prudence dans les pamphlets de la guerre de Quatre-Vingts ans : une vision traditionnelle du bon gouvernement

La prudence, telle qu'elle est abordée dans les pamphlets analysés, est généralement envisagée comme un type de prévoyance, c'est-à-dire la capacité à prendre en compte les facteurs déterminant une situation particulière et à élaborer le cours d'action à y appliquer : les auteurs adoptent globalement la définition de la *phronêsis* aristotélicienne et celles de la *prudencia* latine et de celui qui l'applique, le *prudens*⁽⁵⁵⁾.

Un passage de *La Flandre conservée*, pamphlet habsbourgeois évoquant la bataille de Nieuport du 2 juillet 1600⁽⁵⁶⁾, décrit ainsi la prudence dans sa dimension de prévoyance. L'auteur évoque en ces termes l'attitude de l'Archiduc Albert, qui mène les troupes espagnoles à la bataille : *Le vaillant Archiduc ne vouloit perdre ny le temps ny l'occasion ; mais d'ailleurs il consideroit prudemment toutes difficultez et choses contraires, comme l'assiette du lieu, la lassitude de son Armée, le peu de rafraichissement qu'elle avoit eu, l'ardeur du Soleil qui estoit extrême ; et là-dessus, il voulut s'arrester, et attaquer le Fort Saint Albert en face des Rebelles, quoy qu'il eut esté bien mal-aisé : de faict, il le proposa aux Capitaines et Soldatz signalez qui estoient pres de luy, lesquels neantmoins, d'un commun accord, sans contradiction (hors-mis du Maistre de Camp Sapena) conseillerent son A. de passer outre, et d'aller la teste baissée enfoncer l'Enemy, esbranlé de la rude secousse qu'il*

(55) Le *Thesaurus Linguae Latinae* définit le *prudens* comme quelqu'un « qui est prévoyant dans ses actions », « qui a la faculté de prévoir, de percevoir, c'est-à-dire qui utilise bien son esprit, sa raison, semblablement au *phronimos* ». « Prudens, -entis », dans *Thesaurus Linguae Latinae*, vol. x, 2, fasc. xv, Munich-Leipzig, K.G. Saur, 2006, col. 2370-2376.

(56) La bataille de Nieuport a lieu au début du règne des Archiducs, dans un contexte défavorable à l'Espagne et aux Pays-Bas. Au cours des années 1599 et 1600, une série de mutineries prennent place au sein de l'Armée des Flandres, facilitant la progression des armées des Provinces-Unies en Flandre. Devant l'apparente faiblesse des défenses des Pays-Bas méridionaux, la menace d'une paix entre l'Espagne et l'allié britannique ainsi que les dommages causés par les corsaires dunkerquois sur leur économie, Maurice de Nassau, sur l'impulsion d'Oldenbarnevelt, lance une offensive sur Dunkerque et Nieuport au mois de juin 1600. L'armée néerlandaise atteint Nieuport le 1^{er} juillet 1600. De leur côté, les Archiducs avaient également rassemblé des troupes, lesquelles, conduites par Albert accompagné d'Isabelle, se mettent en marche le 29 juin et arrivent à Nieuport le 2 juillet. Les deux armées se rencontrent sur la plage : après une série initiale de victoires, l'armée habsbourgeoise est contrainte de reculer dans les dunes devant la marée montante. Cela perturbe ses formations, résultant en une victoire néerlandaise : un tiers des troupes sont perdues et 500 prisonniers sont pris, parmi lesquels l'amiral d'Aragon. Le cheval de l'Archiduc est tué et ce dernier, dans sa chute, est blessé à la tête par un déserteur wallon. Après la défaite, Albert fait renforcer la garnison de Nieuport et la campagne entourant la ville est inondée par ses habitants, empêchant la progression des troupes de Maurice de Nassau. Celles-ci tentent, le 17 juillet, de prendre le fort Sainte-Isabelle et d'entamer les défenses d'Ostende, sans succès. Si la bataille en elle-même est une victoire pour Maurice de Nassau, la campagne n'apportera aucun avantage stratégique aux Provinces-Unies, ses principales cibles, Dunkerque et Nieuport, n'ayant pas été atteintes. Elle aura toutefois révélé la fragilité des défenses des Pays-Bas méridionaux. Luc DUERLOO, *Dynasty and Piety. Archduke Albert (1598-1621) and Political Culture in an Age of Religious Wars*, Farnham, Ashgate, 2012, p. 112-122.

avoit ia reçue⁽⁵⁷⁾. Par la suite, l'Archiduc, qui doute encore, apprend que des renforts ennemis sont en chemin, information confirmée par des prisonniers. Convaincu par ses conseillers, Albert, *esmeu d'un courage admirable, à qui un iuste courroux contre ses rebelles faisoit bouillir le sang*⁽⁵⁸⁾, décide d'attaquer.

Cet extrait nous offre un exemple du processus décisionnel d'un prince prudent. En effet, l'Archiduc commence par prendre note de tout ce qui pourrait poser difficulté dans l'attaque : la géographie du lieu, les conditions météorologiques et la fatigue des troupes. Ensuite, il demande conseil à des hommes d'expérience, capitaine et soldats. Ses passions entrent également en ligne de compte dans sa décision : il est animé d'une colère juste, manifestation de son courage tempérée par la prudence, puisqu'il doute encore de la décision à prendre. Il prend en compte un dernier paramètre : l'arrivée imminente de renforts ennemis, information dont il est assuré qu'elle est certaine ; alors seulement décide-t-il d'attaquer. Nous retrouvons dans ce texte toutes les caractéristiques de la *phronêsis* aristotélicienne : l'Archiduc procède à une délibération rationnelle, basée sur l'ensemble des paramètres d'une situation précise et menant à la détermination de l'action appropriée compte tenu de ceux-ci. Toutefois, si l'on dispose d'une description aussi précise de la manière dont l'Archiduc a pris sa décision, c'est parce que l'issue de la bataille lui est malheureuse : dans ces circonstances, il est important pour l'auteur de montrer qu'Albert a bel et bien agi de manière adéquate, la défaite n'étant que l'un des tours imprévisibles de la Fortune.

Dans le corpus sélectionné, la prudence est souvent associée aux autres vertus cardinales : tempérance, courage et justice. L'association la plus fréquente est celle de la prudence et du courage : c'est par exemple le cas dans l'extrait ci-dessus. Prudence et courage sont les vertus héroïques par excellence, sous-tendant l'Iliade et l'Odyssée et les épiques modernes telles la *Jérusalem délivrée* du Tasse et le *Roland furieux* de l'Arioste. Elles sont ainsi considérées comme les piliers de l'autorité princière⁽⁵⁹⁾. Pour Botero, la paire prudence-valeur est à l'origine de la réputation du prince, laquelle lui permet de se maintenir au pouvoir et de servir le bien commun⁽⁶⁰⁾.

Courage et prudence sont deux vertus associées au prince d'Orange⁽⁶¹⁾ par la propagande des révoltés. Dans le *Discours sur les moïens de conserver*

(57) *La Flandre conservée, contenant un discours en forme de lettre. Des desseings et evenements de l'Armée rebelle en l'Année 1600*, Arras, Robert Maudhuy, 1600, p. 35-36.

(58) *Ibid.*, p. 36.

(59) Marc BIZER, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 162-164.

(60) R. BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, op. cit., p. 57.

(61) Calvin, dans *l'Institution de la religion chrétienne*, livre III, chapitres VI à X, développe un petit traité des vertus. Il évoque à cette fin les sept vertus chrétiennes (prudence, courage, tempérance, justice, foi, espérance et charité), qu'il s'attache à réconcilier au principe de justification par la foi seule. Les vertus sont alors des grâces accordées par Dieu, témoins de sa Providence, qui guident les hommes sur le chemin de la sainteté et de la conformation à la justice divine. Calvin, dans sa réflexion, s'inspire en grande partie, outre de la Bible, d'Augustin d'Hippone, mais aussi de certains développements aristotéliens et platoniciens, qui n'ont que peu de points communs avec l'éthique de Thomas d'Aquin. Néanmoins, Calvin, dans la vertu de courage, retient plutôt la patience : il s'agit d'aimer son prochain et de supporter les souffrances que peut engendrer cet amour et de garder confiance en Dieu et en sa justice même lorsqu'on souffre. Cela

l'Estat et la Religion au Pays Bas (1584)⁽⁶²⁾, l'auteur, devant le nombre croissant de villes concluant des paix avec le régime habsbourgeois sous l'impulsion d'Alexandre Farnèse, met en garde contre celles-ci. Il cite notamment l'exemple de don Juan d'Autriche qui, ayant ratifié la Pacification de Gand par l'Édit Perpétuel de Marche-en-Famenne, a brisé ceux-ci en se retranchant à Namur et en rappelant les troupes espagnoles au départ desquelles il avait consenti. Pour l'auteur, celui-ci *sans doute feust venu a bout de son entreprinse, si son nid tyrannique de Chasteau d'Anvers n'eust esté abbatu, et si Dieu n'avoit armé Monseigneur le Prince de prudence pour preveoir le Conseil d'Escovedo*⁽⁶³⁾, *et de grand courage pour mespriser les faux blames de plusieurs*⁽⁶⁴⁾. En effet, Guillaume d'Orange n'avait pas approuvé la reconnaissance de l'Édit perpétuel par les États, celui-ci ne reconnaissant pas le régime religieux accordé à la Hollande et la Zélande par la Pacification⁽⁶⁵⁾. Critiquée, sa méfiance s'avère justifiée lorsque don Juan, enfreignant l'Édit Perpétuel, saisit la citadelle de Namur. En marquant son désaccord face à la décision des États et en s'exposant à la critique, Guillaume d'Orange a fait preuve de courage ; en choisissant de ne pas faire confiance à don Juan, il a fait preuve de prudence. Ce faisant, il a veillé à la sauvegarde des intérêts de tous, ce qui fait de lui un dirigeant attentif au bien commun.

revient à imiter le Christ et porter la croix en s'en remettant à Dieu pour atteindre le salut. Le courage, tel que Calvin l'interprète, revient à être prêt à souffrir la persécution et le martyre par amour pour Dieu et son prochain, mais non à résister activement contre celui qui persécute et martyrise. La seule concession à la résistance au souverain se situe dans le pouvoir des assemblées représentatives, par exemple les États, qui ont la capacité de limiter son pouvoir. Dans les Pays-Bas, l'une des premières requêtes du Compromis de la Noblesse est la convocation des États généraux afin qu'ils statuent sur la question des placards anti-hérésie. Par ailleurs, la Révolte s'appuie aussi sur le privilège de résistance accordé par la Joyeuse Entrée de Brabant, invoqué par les représentants des villes en réponse aux supposées infractions aux privilèges commises par les gouvernants. Malgré l'appel à la résistance de tous les sujets lancé dans les pamphlets, la référence aux États généraux et provinciaux et à leur rôle de médiateurs dans les relations entre gouvernants et gouvernés est bien présente. Pour un développement plus précis du traitement des vertus dans la pensée de Calvin, voir François DERMANGE, « Trouver son identité à travers la vertu : une voie protestante ? », dans David MÜLLER e.a., éd., *Sujet moral et communauté*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2007 (Études d'éthique chrétienne, ns 4), p. 233-257. Sur la théorie calviniste de la résistance et la notion de résistance dans les Pays-Bas, voir Robert M. KINGDON, « Calvinism and Resistance Theory 1550-1580 », dans James H. BURNS, éd., *The Cambridge History of Political Thought*, t. 2 : 1450-1700, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 194-218, et pour une élaboration plus précise sur les Pays-Bas, M. VAN GELDEREN, *The Political Thought*, op. cit., p. 110-165.

(62) *Discours sur les moyens de conserver l'Estat et la Religion au Pays Bas*, s.l., sans éd., 1584. Ce texte est une traduction du pamphlet néerlandophone *Verhael Vande rechte middelen, om soo wel de standt vande ghemeyne saecke, als de Religie, in den Nederlanden te moghen behouden*, s.l., sans éd., 1584.

(63) Juan de Escobedo (1530-1578), secrétaire de don Juan d'Autriche.

(64) *Discours sur les moyens*, op. cit., p. 23.

(65) Le texte et la traduction de la protestation des États de Hollande et de Zélande se trouvent dans Jacques BERNARD, *Recueil des traitez de paix, de trêve, de neutralité, de suspension d'armes, de confédération, d'alliance, de commerce, de garantie et d'autres actes publics*, t. 2, Amsterdam-La Haye, Henry et la veuve de T. Boom-Adrian Moetjens-Henry van Bulderen, 1700, p. 377-379.

Prudence et courage sont les vertus des bons gouvernants et chefs militaires, essentielles pour maintenir l'État et conduire les armées. Si elle est une qualité indéniable pour faire la guerre, la prudence est toutefois aussi un outil de paix. Ainsi, en 1580, alors que l'on évoque à Bruxelles et Madrid la possibilité de ramener Marguerite de Parme au gouvernement général des Pays-Bas, Christophe d'Assonleville⁽⁶⁶⁾ prend son parti dans le *Retour de la Concorde aux Pays-Bas par le retour de Madame*. Dans ce pamphlet, il fait d'elle un *soleil de paix*⁽⁶⁷⁾ en qui l'on voit reluire la prudence de ce grand Empereur son Père notre Prince⁽⁶⁸⁾. Il loue la grandeur de son sang Auguste, et la mémoire de son doux et prudent gouvernement que nous avons ja expérimenté, et sa vie réglée à la crainte de Dieu⁽⁶⁹⁾. Celles-ci seraient des conditions suffisantes pour nous faire assurer du retour de la félicité et Concorde du pays, si nous qui sommes les membres, voulons obéir à notre chef⁽⁷⁰⁾.

Le cas présent traite d'une femme qui exerce le gouvernement, Marguerite de Parme. Si les Pays-Bas avaient déjà connu le gouvernement de femmes par le passé, la seconde moitié du XVI^e siècle voit le nombre de celles-ci diminuer (elles seront totalement absentes durant la période s'étendant de la mort de l'infante Isabelle en 1633 au gouvernement de Marie-Élisabeth d'Autriche, débutant en 1725). En effet, pour les penseurs de la première modernité, les vertus morales exigées des gouvernants correspondent plutôt à celles que l'on

(66) Christophe d'Assonleville, né à Arras vers 1528 et mort à Bruxelles en 1607. Issu d'une famille noble du Cambrésis, il est le secrétaire du roi Ferdinand, frère de Charles Quint, avant d'entrer en 1555 au Conseil privé. En 1559, il siège au Conseil d'État dans le but d'assister Viglius ; il y restera jusqu'à sa mort. Fervent catholique, il joue un grand rôle dans la création des nouveaux évêchés. Il suit toutes les étapes de la crise du Compromis des Nobles et rédige le projet de modération des édits sur l'hérésie. Il entretient une vaste correspondance avec Granvelle, qui partage sa désapprobation d'une trop stricte application de ces édits. Apprécié de Philippe II, il dispose d'une influence considérable sur le Conseil d'État durant le gouvernement de Requesens et devient par la suite le principal conseiller de don Juan. En 1579, il se rend à Cologne pour négocier la réconciliation avec l'archiduc Matthias : il est par ailleurs qualifié de « conseiller de la paix » en raison de sa défense d'une politique de réconciliation. Lors de l'assassinat du prince d'Orange, il joue le rôle d'intermédiaire entre Balthazar Gérard et Alexandre Farnèse, qui avait au départ rejeté la proposition de ce dernier. Durant les années qui suivent, ses conseils sont encore sollicités au regard des difficultés politiques, financières et commerciales qui surgissent avant et après l'expédition manquée de l'Invincible Armada. On lui connaît un mémoire publié à l'intention du gouverneur général Ernest d'Autriche, dans lequel il condamne de manière explicite, pour la première fois, les agissements des troupes espagnoles mutinées dans les Pays-Bas. Il est encore régulièrement sollicité par le Conseil d'État durant le règne des Archiducs, qui lui confèrent en 1605 le titre de baron de Boechout. J. BRITZ, « Assonleville (Christophe d') », dans *Biographie nationale*, t. 1, Bruxelles, H. Thiry-Van Buggenhoudt, 1866, col. 507-514 ; Michel BAELDE, *De collaterale raden onder Karel V en Filips II (1531-1578)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1965 (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren. Jaargang 27, 60), p. 227-228 ; A. LOUIS, « Assonleville, Christoffel d' », dans *Nationaal biografisch woordenboek*, t. 2, Bruxelles, Palais des Académies, 1966, col. 16-19.

(67) [Christophe d'ASSONLEVILLE], *Le retour de la concorde aux Pays-Bas par le retour de Madame*, Mons, Rutger Velpius, 1580, p. 22.

(68) *Ibid.*

(69) *Ibid.*

(70) *Ibid.*, p. 22-23.

attribue aux hommes, desquels l'on attend qu'ils soient éloquents, libéraux, courageux et magnifiques. À l'inverse, les femmes doivent être silencieuses, économes, chastes et modestes⁽⁷¹⁾. Cela ne signifie pas qu'il est répréhensible pour une femme d'exercer les vertus masculines, mais simplement qu'en règle générale, les hommes seront mieux disposés à gouverner : en effet, une femme gouvernante devra laisser son bonheur personnel, obtenu par la pratique stricte des vertus féminines, au profit du bien de l'État, auquel elle parvient par la pratique des vertus royales et masculines, devenant alors véritablement assimilable à un homme⁽⁷²⁾. Marguerite de Parme, telle qu'elle est présentée dans le *Retour de la Concorde*, dispose de la vertu masculine et royale de prudence, dont il est mentionné qu'elle est le reflet de celle de son père, Charles Quint. Il semblerait ainsi que son hérité, – la « grandeur de son sang Auguste » – lui donne une certaine disposition pour le gouvernement, car elle a hérité des qualités de son père. L'auteur associe celles-ci à des vertus plus typiquement féminines, c'est-à-dire la douceur, la piété et le goût de la paix, lesquelles, avec les vertus politiques de la gouvernante et grâce à l'obéissance de ses sujets, lui permettront de ramener la paix dans les Pays-Bas⁽⁷³⁾. Le

(71) Thierry WANEGFFELEN, *Le pouvoir contesté. Souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot et Rivages, 2008, p. 98-99 ; Christopher HAIGH, *Elizabeth I*, Harlow, Longman, 1988 (Profiles in Power), p. 9.

(72) *Ibid.*, p. 99. Anne J. Cruz et Mihoko Suzuki soulignent que la question, au XVI^e siècle, n'est pas tant de savoir si les femmes peuvent gouverner, cela étant un fait établi, mais plutôt l'ambivalence qui existe chez les auteurs et critiques de l'époque entre la volonté qu'elles imitent les hommes dans leur manière de gouverner et celle qu'elles se comportent comme une femme doit le faire à l'époque, notamment en ce qui concerne la soumission vis-à-vis du masculin (Anne J. CRUZ & Mihoko SUZUKI, « Introduction », dans Anne J. CRUZ & Mihoko SUZUKI, éd., *The Rule of Women in Early Modern Europe*, Urbana-Chicago, Illinois University Press, 2009, p. 3-4). L'apparence d'humilité et d'obéissance peut néanmoins faire partie de stratégies politiques et de représentation des gouvernantes : ainsi, l'infante Isabelle, se voyant retirer sa souveraineté à la mort de son mari et ramenée au grade inférieur de gouvernante générale, portait en public l'habit du Tiers-Ordre de Saint François. À certaines occasions, elle invoquera également sa soumission à la royauté espagnole pour agir discrètement en faveur de ses alliés, en prétendant une incapacité totale à infléchir une situation, au lieu d'utiliser sa réelle influence sur les décisions de Madrid. Plus généralement, montrer un certain attachement aux vertus féminines et à l'obéissance vis-à-vis de son mari a permis à Isabelle de présenter une image plus acceptable aux yeux de ses sujets et conseillers, tout en exerçant pleinement son autorité. Voir Magdalena S. SÁNCHEZ, « Sword and Wimple: Isabel Clara Eugenia and Power », *ibid.*, p. 73-76. De même, l'image d'Elizabeth I^{re} comme « Virgin Queen » a permis à celle-ci, en se réappropriant les représentations entourant le roi et en puisant sa légitimité dans le caractère divin de sa souveraineté, de se présenter en tant que reine qui n'est épouse que de son pays – comme les religieuses le sont du Christ, ou le Christ de son Église – et n'est mère que de son peuple. Cette virginité prend un aspect quasi-mystique, les représentations de la reine faisant, bien que non explicitement, appel à l'imaginaire marial ainsi que, de manière plus évidente, aux mythes de Diane et Cynthia. Brouillant les pistes entre corps mortel et corps mystique du souverain, Elizabeth parvient à conserver son identité de femme, tout en mettant en évidence le caractère divin de son office et en légitimant l'autonomie dont, non-mariée, elle fait preuve. John N. KING, « Queen Elizabeth I: Representations of the Virgin Queen », dans *Renaissance Quarterly*, t. 43, vol. 1, printemps 1990, p. 30-74.

(73) Le goût de la paix, la disposition à l'écoute, l'humilité et la capacité de compromis sont par ailleurs des caractéristiques fréquemment associées aux femmes gouvernantes

gouvernement des femmes, peu désirable pour les mentalités de la fin du XVI^e siècle, peut néanmoins être bénéfique lorsque les qualités que l'on souhaite voir s'exprimer dans celui-ci sont typiquement attribuées à celles-ci. De plus, à l'époque où écrit Assonleville, Marguerite de Parme a déjà fait ses preuves en tant que gouvernante des Pays-Bas, où elle avait tenté de mener une politique de pacification et de restauration stricte mais privilégiant une approche par compromis, sans céder à la terreur telle que la pratiquera le duc d'Albe par la suite⁽⁷⁴⁾.

Une fois la paix rétablie, la prudence est également la qualité exigée pour rétablir l'ordre dans le pays et surmonter les divisions. Dans *Fin de la guerre aux Pays-Bas, aux provinces qui sont encor souz l'obeissance d'Espagne* (1645), l'auteur propose aux Pays-Bas habsbourgeois de rétablir la paix en répartissant leurs provinces entre la France et les Provinces-Unies, solution qu'il préfère à celle d'une confédération des Pays-Bas du Nord et du Sud. La raison à cela est, selon lui, que les Provinces-Unies sont invincibles si ce n'est par leur propre division : or, réintégrer les provinces du Sud renforcerait le parti catholique, ce qui ne manquerait pas de créer de nouveaux troubles. Dès lors, les Provinces-Unies doivent laisser les provinces catholiques à la France pour, une fois la paix revenue, éviter les dissensions internes : (...) *La guerre cessant, leurs administrateurs ont un beau champ pour exercer leur prudence, pour concilier les partialités qui couvent sous les cendres du feu de la guerre, pour assoupir tant de sectes de religions, ou du moins pour les contenir en quelque devoir dans un apparent desir que chacune auroit de former une faction pour favoriser la sienne*⁽⁷⁵⁾. Cela implique, pour l'auteur, de réformer les privilèges et formuler des lois et constitutions applicables à l'ensemble des

ou diplomates : ainsi, parmi d'autres exemples, ce sont trois femmes, Louise de Savoie, Marguerite de Navarre et Marguerite d'Autriche, qui ont négocié le traité de Cambrai (autrement appelé « Paix des Dames ») actant la fin de la guerre ente François I^{er} et Charles Quint. En outre, lors des Joyeuses Entrées des Archiducs dans les villes des Pays-Bas, celles-ci donnaient souvent précédence à Isabelle par rapport à Albert dans les décors et les parades en l'associant à un gouvernement de paix et de concorde. M.S. SÁNCHEZ, « Sword and Wimple », *op. cit.*, p. 68-69; Thierry WANEGFFELEN, *Le pouvoir contesté*, *op. cit.*, p. 346-362; Margit THØFNER, « “Domina et Princeps proprietaria”. The ideal of sovereignty in the Joyous Entries of the Archduke Albert and the Infanta Isabella », dans W. THOMAS & L. DUERLOO, éds, *Albert and Isabella*, *op. cit.*, p. 57-61.

(74) Voir à ce sujet les chapitres 3 à 9 de Charlie R. STEEN, *Margaret of Parma: A Life*, Leyde, Brill, 2013. Privilégier la négociation et le compromis en laissant de côté l'application stricte des placards anti-hérésie est une manière pour Marguerite de Parme de tenter de s'allier l'opinion des modérés, présents en grand nombre, pour lesquels la peine de mort est un châtement trop sévère pour le crime d'hérésie et lesquels prônent un éventail de solutions alternatives, de la confiscation des biens et du bannissement à la tolérance religieuse. Au sujet des modérés en politique et en religion dans les Pays-Bas, voir Jan Juliaan WOLTJER, « Political Moderates and Religious Moderates in the Revolt of the Netherlands », dans Philip BENEDICT e.a., éds, *Reformation, Revolt and Civil War in France and the Netherlands 1555-1585. Proceedings of the Colloquium, Amsterdam 29-31 October 1997*, Amsterdam, Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 1999 (Verhandelingen. Afdeling Letterkunde. Nieuwe reeks, 176), p. 185-200.

(75) *Fin de la guerre aux Pays-Bas, aux provinces qui sont encor souz l'obeissance d'Espagne*, item *la Descouverte des Proffondeurs d'Espagne cachees sous ceste Proposition de donner au Roy de France en mariage l'Infante d'Espagne avec les dixsept Provinces des Pays-Bas en constitution de dot*, s.l., sans éd., 1645, p. 22.

Provinces-Unies. Une telle entreprise, comme il le mentionne dans cet extrait, n'est possible que par l'exercice de la prudence, nécessaire pour se rendre compte de la situation politique interne des Provinces-Unies, déterminer les points sur lesquels il faut agir et trouver la juste mesure dans l'action, afin de trouver un compromis acceptable par tous et éviter une radicalisation des conflits qui mènerait à une polarisation de la vie politique et religieuse, amenant la division dans le pays et le rendant vulnérable.

La prudence, telle qu'elle est envisagée dans le corpus analysé, est l'une des vertus les plus importantes pour le gouvernement, puisque c'est d'elle que dépend le maintien de l'État. Dans la guerre, c'est elle qui permet tant que se peut de mettre la victoire de son côté, en prenant en compte tous les éléments rationnellement appréhendables pour déterminer la stratégie la plus adaptée, seule la Fortune pouvant alors contrarier la victoire du capitaine prudent et courageux. C'est elle aussi qui, associée à des qualités de dialogue et de conciliation, permet de rétablir et maintenir la paix en s'avisant des souhaits et revendications des parties intéressées et en formulant une solution acceptable par tous. Elle entre en ligne de compte dans toutes les décisions, qu'il s'agisse du vote des aides par les États, de la stratégie à suivre dans une bataille ou de l'établissement d'une nouvelle législation. Le but de la prudence politique est le bien commun, comme le montre Guillaume d'Orange lorsqu'il refuse de reconnaître l'Édit Perpétuel ; elle œuvre pour le bon fonctionnement de l'État et le renforcement de sa position sur la scène internationale.

La cautèle : ruse et duplicité de l'ennemi politique

Il existe une autre forme de prévoyance dans le discours des pamphlétaires : la cautèle. Le mot est dérivé du latin *cautela*, lui-même formé à partir du verbe *cavere*. La *cautela* est un type de circonspection, de précaution dans le but d'éviter quelque chose ou de se défendre⁽⁷⁶⁾. Durant la période moderne, ce mot prend une connotation négative : il s'agit d'une ruse, d'une finesse. Une personne cauteleuse est « dangereuse, sujette à surprendre par quelque finesse ou mauvais artifice⁽⁷⁷⁾ », c'est quelqu'un « dont on n'a jamais en réalité la parole, qui se prépare toujours une échappatoire, et qui, sans se dédire positivement, parvient à se dégager de toute espèce d'engagement⁽⁷⁸⁾ ». Dans les pamphlets, la cautèle est associée au calcul politique, souvent accompagné de dissimulation, visant pour celui qui l'utilise à tromper ses interlocuteurs de manière à imposer sa volonté sans qu'ils ne puissent ensuite la contester, par exemple lors de négociations de paix ou de la désignation de charges publiques.

La cautèle, parce qu'elle est liée à la tromperie et l'artifice, est forcément mauvaise, voire inspirée par le diable. C'est la position que prend l'auteur du

(76) « Caveo » et « cautela », dans *Thesaurus Linguae Latinae*, vol. 3, fasc. 3, Leipzig, B.G. Teubner, 1908, col. 636-643, 707-709.

(77) « Cauteleux », dans Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, t. 1, La Haye-Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, p. 406.

(78) « Cauteleux », dans *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, t. 11, Paris, Belin-Mandar, 1834, p. 457-458.

Discours sur la blessure de Monseigneur le Prince d'Orange⁽⁷⁹⁾. Dans son texte, il évoque Juan de Jauregui et Gaspar Añastro, deux Espagnols résidant à Gand qui avaient planifié une tentative d'assassinat sur Guillaume d'Orange. Celle-ci fut découverte à temps pour être évitée, grâce, selon l'auteur, à la Providence divine. Il en conclut que cela *doibt bien faire penser à tous hommes qui sont seduicts par le diable, comme a esté Añastro et Jaureguy, que leur finesse et astuce n'est en rien à comparer à la sagesse infinie de Dieu, qui surprend les plus fins en leur cautele, et qui veut faire sentir aux hommes des effects evidents de sa iustice*⁽⁸⁰⁾.

Ce passage oppose cautele et justice, de même que diable et Dieu. En utilisant ce procédé, l'auteur interprète le conflit entre monarchistes et révoltés comme une répétition de la lutte entre le Bien et le Mal : Guillaume d'Orange représentant la juste cause, il est protégé de Dieu qui déjoue les attentats entrepris contre lui. Philippe II, quant à lui, est un tyran : sa promesse de récompense à celui qui assassinera le prince ne peut qu'être inspirée par le diable et ceux qui la recherchent, séduits par lui. Le combat du Bien et du Mal est un motif récurrent dans la controverse religieuse et dans la propagande des guerres de religion : il permet de montrer que l'un ou l'autre camp défend la cause juste, qui mènera au Salut, tandis que l'autre est dans l'erreur. Il permet aussi d'opérer une exclusion radicale de l'ennemi en le « diabolisant » au sens propre, celle-ci renforçant la position du controversiste et de son parti⁽⁸¹⁾. Ici, l'astuce et la finesse des cauteleux est présentée comme une machination du diable, dérisoire face à la sagesse de Dieu qui favorisera toujours les siens, ne laissant aucun espoir de victoire à ses ennemis.

La cautele est aussi une ruse, une simulation impliquant une différence entre les paroles et les actes de la personne. Ainsi, Jean Richardot⁽⁸²⁾, dans un pamphlet intitulé *Le Renard decouvert* (1580), pose cette question aux partisans

(79) *Discours sur la blessure de Monseigneur le Prince d'Orange*, s.l., sans éd., 1582.

(80) *Ibid.*, p. 9.

(81) François LAPLANCHE, « Controverses et dialogues entre catholiques et protestants », dans Marc VENARD e.a., éd., *Histoire du christianisme des origines à nos jours*. t. 8 : *Le temps des confessions (1530-1620)*, Paris, Desclée, 1992, p. 301-305.

(82) Jean Grusset dit Richardot, né en 1540 à Champlitte et mort à Arras en 1609. Neveu de l'évêque d'Arras François Richardot, il étudie le droit au Collège Granvelle de Louvain. Remarqué par le futur cardinal, il est envoyé en Italie pour poursuivre ses études ; il y rencontre Manuce et d'autres humanistes italiens. En 1566, il s'établit comme avocat du Conseil de Justice d'Arras. En 1568, il obtient un siège au Grand Conseil de Malines ; par la suite, il soutient le parti des États Généraux et de l'archiduc Matthias, qui le nomme membre de son Conseil privé. Il finit par se rallier au gouvernement de Farnèse, qui l'emploie aussi au Conseil Privé ; il devient également président du Conseil d'Artois en 1582. Ses capacités de diplomate l'amènent à négocier la paix avec les villes rebelles et lui font bénéficier de la faveur de Farnèse. En 1585, il entre au Conseil d'État ; en 1597, il est nommé chef-président du Conseil Privé. Sur le plan international, il participe aux négociations de la paix de Vervins de 1598, la paix anglaise de 1604 et de la Trêve de Douze Ans. Lettré, il entretient une correspondance avec Juste Lipse, à qui il accorde sa protection. Jeanine DE LANDTSHEER, Dirk SACRÉ & Chris COPPENS, eds, *Justus Lipsius (1547-1606). Een geleerde en zijn Europese netwerk*, Louvain, Leuven University Press, 2006 (Supplementa Humanistica Lovaniensia, 21), p. 305-309 ; M. LAMBERTY, « Richardot, Jan », dans *Nationaal biografisch woordenboek*, t. 1, Bruxelles, Palais des Académies, 1964, col. 762-775 ; Victor BRANTS, « Richardot (Jean Grusset, dit) », dans *Biographie nationale*, t. 19, Bruxelles, Emile Bruylant, 1907, col. 274-280.

du prince d'Orange : *Vous Hollandois deceuz par ses cauteles, si la guerre tourne derechef en vostre Province, ne vous esveillerez vous par la deformité de ses actions contraires à tant de belles paroles ? Adviendra il que phlost il soit las de vous tromper, que vous de vous laisser abuser*⁽⁸³⁾ ? Cette ruse est un complot, un plan secret caché aux yeux de ceux qui en sont les victimes, visant au profit personnel de celui qui la mène, qu'il s'agisse d'une personne – Guillaume d'Orange est fréquemment présenté par les pamphlétaires habsbourgeois comme un usurpateur cherchant à piller les Pays-Bas pour son enrichissement personnel – ou même d'un État. On peut trouver un exemple de cette dernière occurrence dans le pamphlet intitulé *Fin de la guerre des Pays-Bas*, dans la seconde partie du texte, dont l'auteur, français, entame son propos par un paragraphe mettant en exergue la ruse des Espagnols face à la vaillance des Français : *Ce que l'Espagne a osé entreprendre contre la France, a esté plus souvent affeüblé de la peau du Renard que de celle du Lion. Ceste cauteleuse nation n'a jamais eu guerres de l'avantage sur la generosité de la Françoisse qu'à la desrobée et en cachette, fort peu souvent à bras nud et par le droict fil de la vaillance. La ruze leur a tousjours beaucoup plus proffité que la force. Et ils ont faict voit par le succès de leurs affaires, qu'ils estoient plus sçavans en artificieux preceptes d'Ulysse, qu'imitateurs des actions hardies et guerrieres du vaillant Ajax*⁽⁸⁴⁾.

Dans ce passage, les figures invoquées pour désigner la ruse et le courage sont multiples. Lorsque l'auteur parle des actions de l'Espagne contre la France, il utilise les figures du renard pour désigner la première et du lion pour la seconde. Ces représentations de la ruse et du courage ne sont pas récentes : dès l'Antiquité, on les retrouve chez des auteurs tels que Cicéron, Plutarque et Pindare. À l'époque moderne, Machiavel les remet au goût du jour lorsque, dans son *Prince*, il évoque la nécessité pour le gouvernant de « bien user de la bête, [et] parmi celles-ci, prendre le renard et le lion, car le lion ne se défend pas des rets et le renard ne se défend pas des loups ; il faut donc être renard pour connaître les rets, et lion pour effrayer les loups : ceux qui choisissent simplement de faire le lion ne s'y entendent pas »⁽⁸⁵⁾. En d'autres termes, celui qui ne gouverne que par la force ne peut survivre, la ruse étant nécessaire pour déjouer les pièges des ennemis. Une telle opinion, si elle trouve des partisans dans les sphères politiques, ne fait toutefois pas l'unanimité auprès du grand public, pour qui la fraude est répréhensible : c'est ainsi qu'elle est, dans notre pamphlet, présentée de manière négative. L'auteur, quand il parle de « se revêtir de la peau » du lion ou du renard, se réfère néanmoins probablement à une maxime de Lysandre, selon laquelle « là où l'on n'aboutit pas avec la peau du lion, il faut revêtir celle du renard ». Cette maxime fait écho à la pensée de Machiavel, pour qui le juste se trouve dans l'utile : cela implique que l'on peut mentir ou dire la vérité selon les exigences de la situation⁽⁸⁶⁾.

(83) [Jean RICHARDOT], *Le Renart decouvert*, Mons, Rutger Velpius, 1580, p. 15.

(84) *Fin de la guerre des Pays Bas*, op. cit., p.31.

(85) N. MACHIAVEL, *De principatibus*, op. cit., XVIII, 7, p. 203.

(86) M. BERGÈS, *Machiavel*, op. cit., p. 72.

Les figures d'Ulysse et d'Ajax portent la même connotation. Si le premier est perçu par certains comme l'incarnation de la prudence⁽⁸⁷⁾, il est également le plus rusé parmi les héros de la guerre de Troie⁽⁸⁸⁾ ; il est présenté auprès d'Ajax, guerrier exemplaire et sans peur⁽⁸⁹⁾. L'association de l'Espagne à un héros tel qu'Ulysse permet à l'auteur de dénoncer ses nationaux comme usant de pratiques immorales et machiavéliques sans pour autant nier le danger qu'ils représentent : on retrouve ici la dimension de péril évoquée dans la définition de la cautèle par Furetière. En effet, l'Espagne, si elle n'attaque pas de front au moyen de sa pleine force comme le fait la France, fait néanmoins la guerre à son ennemi par des moyens détournés, exacerbant les querelles internes en armant le parti qui défend le mieux ses intérêts, comme elle l'a fait avec la Ligue lors de la querelle autour de la succession d'Henri III⁽⁹⁰⁾.

Parfois, la cautèle permet à ceux qui la pratiquent d'arriver à leurs fins. Les cas évoqués par les pamphlets de notre corpus sont l'installation de Magistrats calvinistes dans les villes prises par les révoltés et les paix conclues par le prince de Parme. À partir de 1577, plusieurs villes flamandes et brabançonnaises se constituent en républiques. Le Magistrat catholique y est remplacé par un Conseil majoritairement calviniste ; d'autres villes, sans connaître ce type de régime, passent sous contrôle des révoltés ou signent l'Union d'Utrecht. C'est ainsi que dans le *Retour de la Concorde*, Christophe d'Assonleville dit du prince d'Orange qu'il a *cauteleusement gagné celles là par l'heresie, et celles-cy par les armes*⁽⁹¹⁾. Il poursuit en décrivant le processus qui, selon lui, a amené les Magistrats catholiques à être remplacés : *Donc nous reconnaissons (...) qu'avec la iuste cause de conserver les privileges anciens de chascune province du pais, ce seroit meslée depuis quatre ans une zizanie de certains hommes partiaux du Prince d'Orange, lesquelles n'ayans autres termes en la bouche, force le bien public, auroient gagné quelques villes par le changement cauteleux, qu'ils ont pratiqué du Magistrat catholique, à des hommes factieux et sectaires, qui entrez au Magistrat, ont renversé l'estat de la Religion et tout l'ordre et repos anciens desdites villes*⁽⁹²⁾. Là où il n'est pas possible de remplacer le Magistrat, les partisans du prince d'Orange ont fait valoir la nécessité de nouvelles fortifications, y ont envoyé des garnisons étrangères qui, gardant au départ seulement les portes, ont progressivement pris le contrôle des murailles, des finances puis du gouvernement urbain⁽⁹³⁾. L'auteur conclut en ces termes : *Vous me serez tesmoins, ô villes de Bruges, Bruxelles et autres villes notables, qui de cest artifice et cautele avez esté*

(87) C'est par exemple le cas du poète Jean de Sponde (1557-1595), qui, dans la dédicace de son commentaire de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* à Henri IV, souligne la pertinence de la lecture des épopées homériques pour le gouvernant, ces œuvres traitant principalement, selon lui, des vertus de courage et de prudence. M. BIZER, *Homer and the Politics of Authority*, op. cit., p. 162-163.

(88) « Ulysses (Odysseus) », dans H. David BRUMBLE, *Classical Myths and Legends in the Middle Ages. A Dictionary of Allegorical Meanings*, Londres-Chicago, Fitzroy Dearborn, 1998, p. 331-332.

(89) « Ajax », *ibid.*, p. 17-18.

(90) *Fin de la guerre des Pays Bas*, op. cit., p. 31.

(91) [C. d'ASSONLEVILLE], *Le retour de la Concorde*, op. cit., p. 7.

(92) *Ibid.*, p. 4-5.

(93) *Ibid.*, p. 5.

deceuës soubz les tenebres susdictes⁽⁹⁴⁾. On retrouve ici les caractéristiques habituellement attachées à la cautèle : il s'agit d'une tromperie perpétrée sous le prétexte de défendre le bien public ; cette tromperie est un artifice, c'est-à-dire qu'elle n'est pas ce qu'elle prétend être, et ceux qui se sont laissés tromper ne se rendent compte de leur erreur qu'une fois leur argent confisqué et leurs prérogatives perdues. L'auteur oppose également *la iuste cause de conserver les privileges anciens et le changement cauteleux*⁽⁹⁵⁾ du Magistrat, qui a *renversé l'estat de la Religion et tout l'ordre et repos ancien desdites villes*⁽⁹⁶⁾. Le prince d'Orange et ses partisans sont cauteleux parce que, prétendant rétablir un ordre ancien (les privilèges), ils ont en fait introduit le changement (les garnisons étrangères, le Magistrat, l'hérésie), ce qui a résulté en un désordre accru, un appauvrissement des citoyens et la diminution de leurs droits politiques.

Début janvier 1579, face à la radicalisation des calvinistes et à leurs revendications religieuses croissantes, les provinces catholiques révoltées forment une union catholique, l'Union d'Arras, sous l'égide des États d'Artois et de Hainaut. Rapidement, ses représentants engagent le dialogue avec Alexandre Farnèse en vue de se réconcilier avec Philippe II. Le dix-sept mai est conclu le traité d'Arras : pour ne pas devoir faire de concession sur le plan religieux, Philippe II et Farnèse accordent aux représentants de l'Union toutes leurs revendications politiques⁽⁹⁷⁾. Dans les provinces de la Généralité, les pamphlétaires dénoncent le traité comme une ruse destinée à ramener les provinces à l'obéissance du roi, lequel ne s'engage en rien à le respecter : *Et comme son intention n'a esté de rondement et sincerement proceder avec la generalité : Ainsi n'a il traicté aussi que cautuleusement avec lesdictes provinces : Car obmectant pour briefveté de declarer les ruses et finesses, suppositions et corruptions qu'il a usé pour parvenir au traicté d'Arras, (...) examinant ledict traicté, et la pretendue ratification du Prince de Parme, procuré devant la ville de Maestricht, on trouvera que ce n'est que pure simulation, et que lesdictes provinces soubz couleur dudict traicté en effect se seroyent renduës audict prince sans aucune condition, pour en user et disposer comme il trouvera selon les occurrences qui se presenteront convenir*⁽⁹⁸⁾.

L'auteur fait ici référence au fait que le prince de Parme n'a pas immédiatement ratifié le traité tel que ses commissaires l'avaient conclu, jugeant certaines clauses inacceptables, en particulier celle qui prévoyait le retrait des troupes espagnoles dans les six semaines. Une tentative de révision du traité risquant de marquer la fin des négociations avec les provinces wallonnes,

(94) *Ibid.*

(95) *Ibid.*, p. 4.

(96) *Ibid.*

(97) Parmi ces revendications : le maintien de la Pacification de Gand, de l'Union de Bruxelles et de l'Édit Perpétuel, une amnistie générale, le départ des troupes étrangères et la ratification des nominations de catholiques effectuées par l'Archiduc Mathias, le Conseil d'État et les États généraux. Juan Carlos LOSADA, *Los generales de Flandes. Alejandro Farnesio y Ambrosio Spinola. Dos militares al servicio del Imperio Español*, Madrid, La Esfera de los Libros, 2007, p. 118-119 ; Geoffrey PARKER, *The Dutch Revolt*, Londres, Pelican Books, 1979, p. 194-195.

(98) *Petit traicté servant d'instruction à Messieurs les Estats et tous bons Patriots*, Gand, Jean Mareschal, 1579, p. 3.

Farnèse tente de gagner le plus de temps possible avant de le ratifier, ce qu'il fera finalement le 30 juin, sous réserve de pouvoir préciser l'interprétation de certains points⁽⁹⁹⁾. Aux yeux de la Généralité, ces délais et conditions sont une preuve de la mauvaise foi du prince qui, tout en prétendant accorder aux provinces la paix qu'elles désirent, s'assure le moyen de ne pas la respecter et ouvre la porte au rétablissement du régime tyrannique de Philippe II.

Il ressort de ces extraits que prudence et cautèle, si elles constituent toutes deux une forme de prévoyance, sont intrinsèquement différentes. La prudence est la prise en compte de tous les paramètres de la situation dans laquelle le gouvernant se trouve afin d'y apporter la réaction juste et appropriée dans une perspective de préservation du bien commun. La cautèle est une précaution ou un moyen de se mettre à l'abri : elle implique, dans une situation défavorable, d'agir à couvert pour surprendre l'ennemi ; de plus, elle n'agit pas en vue du bien commun, mais en vertu d'intérêts particuliers. Si la prudence est caractéristique du bon dirigeant qui a à l'esprit la préservation de l'État et de ses sujets, la cautèle, elle, est propre au tyran qui cherche à accroître son pouvoir en imposant de force sa volonté. Plus largement, la réprobation de la cautèle en politique entre dans un discours visant à dénoncer les secrets et intrigues d'État.

On observe également un décalage entre la prudence telle qu'elle est conçue dans les grands ouvrages de théorie politique et la manière dont elle est présentée dans les pamphlets. Dans ces derniers, il s'agit de la prudence vertueuse telle que la tradition médiévale l'avait définie : ruse et dissimulation n'y ont pas lieu d'être, la prudence s'accompagnant plutôt d'actes courageux et d'efforts pour concilier les points de vue adverses. Il s'agit de la prudence telle qu'elle doit être perçue par les sujets du prince, visant à présenter celui-ci comme une personne honorable, franche dans ses actions et peu sujette à l'erreur. Les auteurs de traités politiques tels que Botero, Lipse ou Scribani ont une autre vision, plus moderne, de la prudence, la différence essentielle résidant dans le fait que la dissimulation et la corruption, associées dans l'imaginaire collectif à la ruse et la cautèle, y sont bien présentes en tant que moyens certes peu moraux, mais indispensables au gouvernant œuvrant pour le bien commun. Cette différence de vision a pour causes la différence du public visé, la différence des genres que représentent le traité de politique et le pamphlet, ainsi que la différence entre les buts qu'ils recherchent. Les traités politiques, rédigés en latin, s'adressent à une élite gouvernante restreinte qui a besoin d'être au fait de la réalité politique et des techniques dont elle dispose pour y évoluer. Ils fournissent des conseils couvrant l'ensemble des aspects du gouvernement, en théorie applicables à toute personne y exerçant des fonctions et entendent à ce qu'ils le restent dans la durée : l'argumentation

(99) J.C. LOSADA, *Los generales de Flandes*, op. cit., p. 118; Violet SOEN, « La répétition de pardons collectifs à finalités politiques pendant la Révolte des Pays-Bas (1565-1598). Un cas d'espèce dans les rapports de force aux Temps modernes ? », dans Bernard DAUVEN & Xavier ROUSSEAU, eds, *Préférant miséricorde à rigueur de justice. Pratiques de la grâce (XIII^e-XVII^e siècles). Actes de la journée d'études de Louvain-la-Neuve, 15 octobre 2007*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012, p. 121. Pour une explication plus ancienne mais plus détaillée des faits, voir Léon VAN DER ESSEN, *Alexandre Farnèse. Prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas (1545-1592)*, t. 2, Bruxelles, Librairie nationale d'art et d'histoire, 1934, p. 213-223.

qu'ils développent ne s'inscrit pas dans un cadre polémique, mais prétend au contraire à conseiller le prince, quel qu'il soit. En revanche, les pamphlets s'adressent certes à une élite lettrée et politisée, mais qui ne connaît guère les coulisses du pouvoir. Il s'agit ici d'un type d'écrit tirant avantage de l'immédiat, commentant et interprétant les événements politiques récents, et dont les propos ne prétendent aucunement à l'universalité. C'est un genre polémique, visant à tracer une ligne précise entre l'allié et l'ennemi, le bien et le mal, en soutenant un parti de manière absolue et en condamnant l'autre de manière tout aussi radicale. Leurs auteurs mettent ainsi en application les principes visant à souligner les hauts faits du prince et à cacher les réalités inconfortables du pouvoir afin de mobiliser l'opinion et la faveur des lecteurs, tout en qualifiant les dissimulations et conspirations de l'ennemi politique d'immorales – peu importe qu'elles soient pratiquées de tous.

Simulation et dissimulation : enjeux politiques et religieux

Aux XVI^e et XVII^e siècles, la pratique de la dissimulation devient un enjeu crucial de la vie politique et sociale, auquel le maintien des États et la vie des individus est, dans certains cas, lié. En politique, la dissimulation passe du statut de mensonge à celui de technique nécessaire relevant de la prudence : le prince doit apprendre à déceler les intentions de son interlocuteur tout en dissimulant les siennes afin de tirer les plus grands avantages possibles des négociations qu'il mène. Cette transition peut également être expliquée par un changement de paradigme en ce qui concerne la prudence. Le prince prudent, en s'appuyant sur la *phronêsis* aristotélicienne, a pour but, dans toute situation, de prendre les meilleures décisions pour le présent, avec pour but de servir le bien commun. Par extension, dans la pensée de la première modernité, cela suppose qu'il n'est pas concevable d'interpréter les principes éthiques et moraux régissant la prudence de manière à ce qu'ils nuisent à l'homme prudent sans aller à l'encontre des buts aristotéliens de bonheur et de succès dans la vie future⁽¹⁰⁰⁾. Néanmoins, chez les machiavéliens et anti-machiavéliens, la dimension d'intérêt personnel, inconcevable chez le *phronimôs*, commence à être prise en compte dans l'attitude à suivre par le prince prudent. Cette remise en question de la définition de la prudence s'accompagne de l'émergence d'un nouveau discours sur la dissimulation. Pour beaucoup de philosophes politiques de la première modernité, le prince voulant assujettir la prudence à une éthique stricte ne survivrait pas aux intrigues et conspirations de la Cour : ainsi, il devient nécessaire d'inclure, dans l'éthique propre au prince, un espace pour le secret et la dissimulation, conditions nécessaires à une vie de cour civile et viable pour ses acteurs, ouvrant la voie à une diplomatie plus courtoise d'apparence, et surtout plus raffinée⁽¹⁰¹⁾. De tels concepts, nous l'avons vu, se retrouvent dans les définitions de la prudence élaborées par Giovanni Botero, Juste Lipse et Carolus Scribani.

(100) Jon R. SNYDER, *Dissimulation and the Culture of Secrecy in Early Modern Europe*, Berkeley, University of California Press, 2009, p. 9.

(101) *Ibid.*, p. 9, 19-24.

Sur le plan religieux, la dissimulation représente au XVI^e siècle un enjeu important pour les populations persécutées, leur permettant de pratiquer leur culte en privé tout en affichant en public une apparence de conformité : c'est notamment le cas des marranes et des morisques en Espagne. C'est aussi celui de certains protestants hétérodoxes, dits « nicodémistes » car ils justifient leur position en invoquant la figure de Nicodème, pharisien qui suivait en secret les enseignements du Christ. Pour eux qui adhèrent à la doctrine de la justification par la foi seule, ce qui est dit et fait à l'office et en public est indifférent. Calvin condamne fermement de telles pratiques, rappelant la nécessité formulée pour le chrétien par les Écritures de conformer son apparence extérieure à sa foi et ses pensées intérieures⁽¹⁰²⁾.

Par la suite, le terme « nicodémisme » a pris une signification plus large, désignant toutes les pratiques de dissimulation développées par les dissidents religieux à des fins d'auto-préservation durant la Réforme et la Contre-Réforme⁽¹⁰³⁾. En ce qui concerne cette dernière, on peut notamment citer les « Church Papists » britanniques qui, pendant et après la Réforme élisabéthaine, fréquentent les églises réformées par souci de conformité, tout en restant catholiques. Ces nicodémistes font l'objet de condamnations de l'Église catholique aussi fortes que celles qui sont adressées à leurs homologues réformés par les théologiens calvinistes⁽¹⁰⁴⁾.

Simulation et dissimulation sont des termes fréquemment associés et mal distingués par les auteurs modernes. Ces deux techniques sont perçues par les auteurs post-machiavéliens comme nécessaires au gouvernement, et toutes deux sont associées à la tromperie. Elles diffèrent néanmoins en ce que la simulation implique de travestir la vérité, c'est-à-dire qu'elle met en œuvre un acte positif, tandis que la dissimulation, qui implique d'occulter la vérité, met en œuvre un acte négatif, une omission⁽¹⁰⁵⁾. Émerge alors un double discours : alors que les moralistes dénoncent la simulation et la dissimulation, les penseurs politiques tentent de les légitimer partiellement en élaborant une doctrine de la dissimulation honnête. Ils se basent pour cela sur saint Augustin, qui affirme que mentir est une chose et cacher la vérité en est une autre : mentir, c'est dire le contraire de ce que l'on pense, mais entre cela et dire la vérité, il existe un certain nombre d'alternatives moralement neutres⁽¹⁰⁶⁾. Ce sont ces

(102) John MARTIN, « Inventing Sincerity, Refashioning Prudence: the Discovery of the Individual in Early Modern Europe », dans *The American Historical Review*, t. 102, 1997, 5, p. 1327-1332 ; Perez ZAGORIN, *Ways of Lying. Dissimulation, Persecution and Conformity in Early Modern Europe*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1990, p. 70-72.

(103) P. ZAGORIN, *Ways of Lying, op. cit.*, p. 12-13. Voir également les chapitres 4 à 7 du même ouvrage pour un aperçu plus complet des différents aspects du nicodémisme durant la première modernité.

(104) Alexandra WALSHAM, *Church Papists. Catholicism, Conformity and Confessional Polemic in Early Modern England*, Woodbridge, Boydell Press, 1993 (Royal Historical Society Studies in History, 68), p. 2-6. Voir aussi Adrian MOREY, *The Catholic Subjects of Elizabeth I*, Londres, George Allen and Unwin, 1978, p. 43-55.

(105) Jean-Pierre CAVAILLÉ, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002 (Lumière classique, 37), p. 19-24.

(106) ID., « Simulatio/Dissimulatio, notes sur feinte et occultation, XVI^e-XVII^e siècle », dans Marta FATTORI, éd., *Il vocabolario della Repubblica delle Lettere. Terminologia e*

alternatives que cherchent à exploiter les penseurs post-machiavéliens, partant du constat que la dissimulation est essentielle au maintien de la civilité et des relations diplomatiques ainsi qu'à la conduite des affaires de l'État⁽¹⁰⁷⁾. Si la dissimulation et ses techniques obtiennent la faveur de la majorité des post-machiavéliens, ils se divisent néanmoins sur l'épineuse question de la simulation. Pour Botero, si la dissimulation témoigne de la maîtrise qu'a le prince sur ses passions, la simulation est en revanche assimilable au mensonge et, dès lors, inacceptable pour le prince chrétien. Lipse, par contre, considère la fraude et la simulation comme inévitables, mais acceptables uniquement en vue de servir le bien commun. Un tel comportement n'est, dans tous les cas, autorisé qu'au prince, dont l'éthique, guidée par la raison d'État, diffère de celle de ses sujets⁽¹⁰⁸⁾.

Simulation, dissimulation et hypocrisie

Simulation et dissimulation, chez les moralistes chrétiens, portent une connotation négative qui semble corrélée à celle de l'hypocrisie, c'est-à-dire la piété ou la vertu feinte, thématique omniprésente dans la littérature du XVII^e siècle⁽¹⁰⁹⁾. Il est par ailleurs notable que le grec *hypokrites* est traduit en latin ecclésiastique par le mot *simulator*. La dissimulation honnête se base en outre sur des passages bibliques relatifs à l'hypocrisie : ainsi, le commentaire de saint Jérôme sur l'épître de Paul aux Galates, 2:11-14 concluait que la feinte, dans le domaine religieux, était acceptable si elle avait pour but de maintenir la paix⁽¹¹⁰⁾.

Si, dans les pamphlets, la piété des acteurs évoqués n'est que rarement abordée de manière frontale, la manière de qualifier leurs ruses et simulations emprunte largement au vocabulaire de l'hypocrisie : bien que le mot en lui-même soit peu cité, les métaphores utilisées sont celles qui renvoient à ce concept.

Parfois utilisées dès l'Antiquité grecque – notamment dans les œuvres d'Aristote et Platon sur la République et la politique en général – ces métaphores parsèment les textes religieux, mais aussi légaux et politiques. Ainsi, outre les pamphlétaires que nous évoquerons plus loin, les polémistes religieux en font abondamment usage avant l'essor de la littérature pamphlétaire ; on les

storia della filosofia. Problemi di metodo. Atti del Convegno internazionale in memoriam di Paul Dibon, Napoli, 17-18 maggio 1996, Florence, Leo S. Olschki, 1997, p. 115-117.

(107) Jon R. SNYDER, *Dissimulation and the Culture of Secrecy*, op. cit., p. 107-109.

(108) Jan H. WASZINK, « Virtuous deception. The Politica and the Wars in the Low Countries and France, 1559-1589 », dans Gilbert TOURNOY, Janine DE LANDTSHEER & Jan PAPY, éds., *Iustus Lipsius. Europae lumen et columen. Proceedings of the International Colloquium, Leuven 17-19 September 1997*, Louvain, Leuven University Press, 1999 (Supplementa Humanistica Lovaniensia, 15), p. 252.

(109) Jacques BOS, « The Hidden Self of the Hypocrite », dans Toon VAN HOUTD e.a., éds., *On the Edge of Truth and Honesty. Principles and Strategies of Fraud and Deceit in the Early Modern Period*, Leyde, Brill, 2002 (Intersections, 2), p. 65.

(110) Frédéric AMORY, « Whited Sepulchres: The Semantic History of Hypocrisy to the High Middle Ages », dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, t. 53, 1986, p. 15, 19-25 ; J.R. SNYDER, *Dissimulation and the Culture of Secrecy*, op. cit., p. 16 ; P. ZAGORIN, *Ways of Lying*, op. cit., p. 15-20.

retrouve aussi dans la rhétorique développée par les chancelleries européennes du Moyen Âge dans leurs lettres diplomatiques⁽¹¹¹⁾, ainsi que dans les ouvrages de théorie politique des XVI^e et XVII^e siècles.

Le masque et le fard

En grec attique, le nom *hypokrites* désigne un acteur de théâtre ; il est dérivé du verbe *hypokritai* qui, signifiant à l'origine « interpréter un rêve ou un oracle », a par la suite pris le sens d'« interpréter les paroles du poète » par les gestes et intonations justes. Dans ce contexte, l'*hypokrisis* de l'acteur correspond à son jeu ou son interprétation théâtrale. Chez les pères de l'Église et les auteurs chrétiens antiques, cette signification se mêle avec celle du mot *hypokrites* tel qu'il est employé dans les traductions grecques de l'Ancien Testament, c'est-à-dire « le déviant de la foi », « celui qui n'a pas de dieu », « celui qui simule la foi ». Cette seconde signification se mêle à la première, l'hypocrite étant alors désigné comme celui qui tente de passer pour pieux sans convaincre : Isidore de Séville le compare à un acteur qui maintient l'illusion d'être quelqu'un d'autre en cachant la personne qu'il est réellement derrière son maquillage, ses masques et ses perruques⁽¹¹²⁾.

Le masque évoqué par Isidore est une image fréquemment reprise dans les métaphores se rapportant à la simulation et à la dissimulation. On le retrouve également dans les représentations graphiques : ainsi, dans son *Iconologia* (1593), Cesare Ripa décrit la *Simulazione* comme une femme portant un masque qui couvre le vrai et fait voir le faux, une écharpe chatoyante et une robe à la couleur indécise ; elle tient une pie, dont le plumage est à la fois noir et blanc. Tous ces détails évoquent le multiple, par opposition à l'unicité de la vérité⁽¹¹³⁾.

Puisque le simulateur agit masqué, le dessein des pamphlétaires, pour dénoncer ses agissements, est de lever le masque séduisant qui cache son vrai visage. Ainsi, dans la *Responce d'un bon Patriot et bourgeois de la ville de Gand* (1583), Philippe de Marnix⁽¹¹⁴⁾ prend le contrepied des arguments

(111) À ce sujet, voir notamment les ouvrages de Benoît GRÉVIN, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen*, Rome, École française de Rome, 2008 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 339) et de Laurie SHEPARD, *Persuasion and Politics in the Early Thirteenth Century*, New York, Garland, 1999.

(112) F. AMORY, « Whited Sepulchres », *op. cit.*, p. 5-14.

(113) J.-P. CAVAILLÉ, *Dis/simulations*, *op. cit.* p. 31-33.

(114) Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles en 1540 et mort à Leyde en 1598. Issu d'une famille de hauts fonctionnaires, il étudie à Genève sous la direction de Calvin et Théodore de Bèze. Retourné dans les Pays-Bas en 1561, il prend une part active à la formation du Compromis de la Noblesse en 1566. Suite à l'appointment du duc d'Albe au gouvernement des Pays-Bas, il se réfugie chez Unico Manningha, au château de Lütetzburg, et se rend souvent à Emden, où il publie son célèbre *Byenkorf des H. Roomsche Kercke* (1569), violente satire contre l'Église catholique. En 1569, il entre au service de Frédéric III, comte palatin du Rhin et en 1571, il devient ministre et serviteur particulier de Guillaume d'Orange. En 1575, il prend part aux conférences de Breda visant à réconcilier les révoltés avec le roi ; dans le même temps, il effectue une série de voyages diplomatiques pour tenter de rallier les princes étrangers à la cause des révoltés.

avancés par l'auteur de l'*Advis d'ung bon bourgeois de la ville de Gand* (1583)⁽¹¹⁵⁾, pamphlet publié plus tôt la même année. Marnix, dans son texte, propose à trois reprises de « lever le masque ». La première occurrence lui sert à dévoiler l'identité de l'auteur qui se dit si soucieux du bien de sa patrie : il s'agit de Frédéric de Champagny, frère du cardinal de Granvelle. La seconde occurrence lui permet de dévoiler les intentions de celui-ci : frère du cardinal, lui-même accusé par les protestants d'être à la solde de l'Inquisition, Champagny ne peut vouloir l'apaisement des troubles par une paix de religion. La troisième occurrence introduit le contenu polémique du texte : il s'agit de lever une dernière fois le masque en réfutant point par point les arguments avancés par Champagny dans son libelle⁽¹¹⁶⁾. En plus de servir la structure du texte par une forte entrée en matière attirant l'attention du lecteur et l'incitant à poursuivre sa lecture par le contenu polémique, la métaphore du masque et ses répétitions permettent à Marnix de présenter Champagny comme un simulateur et un dissimulateur : parce qu'il prétend agir par amour de son pays et vouloir la paix, il est simulateur ; parce qu'il cache son identité et son intention véritable, c'est-à-dire réinstaurer le régime tyrannique de Philippe II, il est dissimulateur. En effet, dans les pamphlets, le dissimulateur n'a pas en

En 1576, il est le représentant du prince d'Orange durant les négociations de la Pacification de Gand et, en 1577, les États généraux le désignent membre du Conseil d'État. Lors des troubles de 1578, il prend position pour la paix de religion, condamnant l'attitude des ultra-calvinistes de Gand et celle des nobles catholiques séparatistes d'Artois et de Hainaut. La même année, il négocie l'intervention de François d'Anjou, frère d'Henri III, dans les Pays-Bas et, en 1580, affirme son soutien à celui-ci auprès des États lorsqu'il est question de choisir un nouveau prince pour les Pays-Bas. À la fin de l'année 1583, il entre au conseil des députés des États de Brabant et devient bourgmestre d'Anvers, dont il est chargé d'assurer la défense face à la progression des armées d'Alexandre Farnèse dans la région. Le 10 juillet 1584, Guillaume d'Orange est assassiné. L'armée espagnole progresse vers Anvers, dont Marnix est obligé de négocier la capitulation durant l'été 1585. En 1590, alors que Marnix s'était retiré en Zélande, les États de Hollande le chargent d'aller porter connaissance des desseins de Philippe II sur les Provinces-Unies à la reine Élisabeth et à Henri IV. Il fait bonne impression sur ce dernier, qui soutient son entrée au conseil de Maurice de Nassau. Dans le même temps, il maintient une activité de polémiste religieux, s'exprimant notamment contre les libertins et rédigeant son œuvre finale, le *Tableau des différends de la Religion*, resté inachevé à sa mort en 1598. Monique WEIS, *Philippe de Marnix et le Saint Empire*, Bruxelles, Société royale d'Histoire du Protestantisme belge, 2004 (Collection des Études historiques, 10), p. 9-10, 18-21, 33 ; Arie Theodorus VAN DEURSEN, « Marnix van St. Aldegonde, een calvinistisch propagandist », dans Henk DUIJS & Ton van STRIER, éds, *Een intellectuele activist. Studies over leven en werk van Marnix van Sint Aldegonde*, Hilversum, Verloren, 2001, p. 23-27 ; Guido MARNEF, « Burgemeester in moeilijke tijden: Marnix en het beleg van Antwerpen », *ibid.*, p. 28-36 ; R. VAN ROOSBROECK, « Marnix, Philips van », dans *Nationaal biografisch woordenboek*, t. 5, Bruxelles, Palais des Académies, 1972, col. 591-606 ; Herman VANDER LINDEN, « Marnix, Philippe de », dans *Biographie nationale*, t. 13, Bruxelles, Émile Bruylant, 1894-1895, col. 800-844.

(115) [Frédéric de CHAMPAGNY], *Advis d'ung bon bourgeois de la ville de Gand, qui ressent amèrement des calamités de sa ville, du comté de Flandres, et enfin de tous les Païs-bas*, s.l., sans éd., 1583.

(116) [Philippe de MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE], *Responce d'un bon patriot et bourgeois de la ville de Gand*, s.l., sans éd., 1583, p. 1-4.

tête le bien commun : son masque ne sert que lui et ceux auprès de qui il satisfait ses intérêts⁽¹¹⁷⁾.

Dans deux pamphlets catholiques, le *Retour de la concorde* de Christophe d'Assonleville (1580) et le *Corne-fumee* du père jésuite Jan David (1602), auteurs radicalement opposés à Marnix, protestant convaincu, la référence à l'hypocrisie en tant qu'incroyance ou dissimulation religieuse peut être retrouvée. En effet, évoquant le prince d'Orange, Assonleville dit que *luy a au cœur son usurpation, laquelle il couvre ors du masque du Calvinisme, ors de la confession d'Augsbourg*⁽¹¹⁸⁾. Il fait ici référence aux multiples conversions de Guillaume d'Orange (du luthéranisme au catholicisme, puis du catholicisme au calvinisme), lesquelles témoignent pour lui de son manque de constance et de foi : il prétend défendre la tolérance religieuse, mais cherche en fait à usurper le pouvoir de Philippe II sur les Pays-Bas afin de satisfaire ses intérêts personnels. Jan David, quant à lui, qualifie les Gueux en ces termes : *Ilz ont pour precepteur le Prince Lucifer / Qui haineux les apprend vostre heur envier / A la religion pourtant font contrecarre. / Combien que deguisez soubz un masque contraire, / Ilz l'agent du fard d'un nom de bien public / Ains de faict libertin, sectaire-politic*⁽¹¹⁹⁾. Ce pamphlet est une réponse à une lettre des États généraux des Provinces-Unies datée de 1602, laquelle incite les sujets des Archiducs à se révolter pour retrouver liberté et prospérité. Pour David, cela n'est que le fait de leur jalousie envers la prospérité des provinces habsbourgeoises : ils désirent se l'approprier, mais cela leur est impossible étant donné qu'ils adhèrent à la mauvaise foi. Voulant couvrir ce fait, ils le maquillent en désir d'agir pour le bien public. Ici encore, c'est l'hypocrisie en son sens premier que l'on retrouve ; néanmoins, comme chez Assonleville, les enjeux religieux débordent sur le politique, la confession et l'incroyance ayant un impact sur la prospérité des acteurs. David utilise également l'image du fard, elle aussi liée à l'origine théâtrale de l'*hypokrisis*. La métaphore porte le même sens que celle du masque : le fard sert à cacher le visage en le transformant, tout comme la simulation sert à cacher les intentions véritables de celui qui y a recours.

Tout comme l'on peut soulever le masque, il est possible de voir au-delà du fard, comme le montre David dans un autre passage : *Promecte l'Huguenot donc tout à son plaisir, / Qu'il agence son dire et le farde à loisir / Rien n'y emportera : ses traictz pleins de malice / Font qu'à travers des doigtz tout le beurre nous glisse. / Car qui se trouve tant perclus d'entendement, / Tout ce qui reluit juge estr'or ou argent*⁽¹²⁰⁾ ? Aussi belle que puisse être l'illusion, elle

(117) Un autre exemple peut être trouvé dans un pamphlet de Jan DAVID, *Corne-fumee du falot hollandois servant d'emouchette au lumignon de la Lettre branscatoire gueres ya (en plaine Lune) arc-balestée de la Haye en Hollande*, [Forchamp (lieu fictif)], [Colophon de Bacharach (éditeur fictif)], 1602, p. 3 : à la volonté affirmée des États généraux des Provinces-Unies de chasser les administrateurs espagnols et les garnisons étrangères des Pays-Bas méridionaux, Jan David répond que « L'estranger sert de masque : ains c'est bien autre chose / Qui leur demange tant, l'on taste à veüe close / Leur dessein d'autrefois : ilz cuydent s'enrichir / De nos biens ravagez et deça r'establir / (Nos autelz r'enversez) leur secte plus remplie / D'erreurs et saletez que l'estable d'Augie ».

(118) [C. D'ASSONLEVILLE], *Le retour de la Concorde*, op. cit., p. 32-33.

(119) [J. DAVID], *Corne-Fumee*, op. cit., p. 28.

(120) *Ibid.*, p. 19.

ne parviendra jamais à imiter parfaitement la réalité. De même, la promesse des révoltés d'assurer la liberté d'exercice du culte catholique ne peut qu'être fausse au regard de celles qu'ils ont faite auparavant, lorsqu'ils présentaient leur but comme étant le départ des Espagnols des Pays-Bas et non d'y installer la Réforme⁽¹²¹⁾.

Masque et fard, au départ attachés au sens original du mot *hypokrisis*, en sont devenus des métaphores lorsque sa signification a progressivement quitté le domaine de la performance théâtrale pour s'attacher à la feinte, d'abord religieuse puis en son sens général. Ils incarnent tous les procédés mis en place pour déguiser la réalité de manière à ce que l'on ne puisse plus la reconnaître sous les enjolivements dont on l'a couverte. À l'utilisation de fards dans le domaine du théâtre, lieu par excellence de la tromperie (mais ici volontaire)⁽¹²²⁾, s'ajoute une critique contemporaine de l'utilisation des fards par les femmes qui rejoint le débat sur l'articulation entre nature et artifice, la critique de la vanité et celle de la tromperie, cette fois avec l'intention de séduire⁽¹²³⁾. Dans la plupart des situations, excepté celle de la représentation théâtrale où le public se laisse volontairement duper et celle des cercles du pouvoir où la dissimulation est une pratique acceptée et la métaphore, positive, masque et fard portent ainsi des connotations clairement négatives.

Un manteau de laine et de lin

La seconde métaphore de la dissimulation utilisée dans notre corpus est celle du manteau couvrant l'apparence de celui qui le porte. Celle-ci trouve ses origines dans le Deutéronome, lequel formule l'interdiction de porter un vêtement fait de laine et de lin, vêtement réservé aux Lévites⁽¹²⁴⁾. Plus tard, Augustin qualifie les hypocrites de *lousps cachés sous des peaux de brebis*⁽¹²⁵⁾ et critique ceux qui s'habillent de manière ostentatoire ou, au contraire, feignent la pauvreté⁽¹²⁶⁾. Le manteau offre ainsi à l'hérésie une métaphore complexe : s'il est doublé comme celui des Lévites, son apparence extérieure ne laisse pas deviner l'autre tissu à l'intérieur, et son capuchon dissimule le visage en le maintenant dans l'obscurité. Le manteau, en outre, couvre le reste

(121) *Ibid.*

(122) Zoé VERVEROPOULOU, « La théâtralité de la ruse dans la farce française du Moyen Âge », dans Catherine EMERSON & Maria SCOTT, eds, *Artful Deceptions. Verbal and Visual Trickery in French Culture*, Oxford, Peter Lang, 2006, p. 209.

(123) Sur l'usage des cosmétiques par les femmes à l'époque moderne, voir Frances E. DOLAN, « Taking the Pencil out of God's Hand. Art, Nature and the Debate on Face-Painting in Early Modern England », dans *Publications of the Modern Language Association of America*, t. 108, 1993, 2, p. 224-239, ainsi que Elisabeth Theresa HOWE, « The Feminine Mistake. Nature, Illusion and Cosmetics in the Siglo del Oro », dans *Hispania*, t. 68, 1985, 3, p. 443-451. Sur la discussion des rapports entre nature et artifice, voir notamment Bernadette BENSUADE-VINCENT & William R. NEWMAN, eds, *The Artificial and the Natural. An Evolving Polarity*, Cambridge (MA), The MIT Press, 2007.

(124) Deutéronome, 22 :11.

(125) AUGUSTIN D'HIPPONE, *Explication du sermon sur la montagne*, II, 12, 41, présentation par A.G. HAMMAN et trad. en collaboration, s.l., Desclée De Brouwer, 1978 (Les Pères de la Foi, 5), p. 117.

(126) F. AMORY, « Whited Sepulchres », *op. cit.*, p. 30-31.

des vêtements de sorte qu'il est impossible de voir ce qu'une personne porte dessous, devenant de ce fait un outil de dissimulation⁽¹²⁷⁾.

Dans les pamphlets, c'est l'acte de se couvrir d'un manteau pour cacher son apparence réelle qui est mis en évidence. Le *Discours sur les moiens de conserver l'Estat et la Religion au Pays Bas* (1584) est un pamphlet révolté traitant des négociations pour la réconciliation de Gand à la monarchie habsbourgeoise. Évoquant les négociateurs, l'auteur affirme le besoin d'*exposer en vue les pratiques de ceux qui mettent ce propos en avant, qui couvrent leur haine, leur envie, et leur cupidité aucunesfois (...) du manteau de l'Escripture, aucunesfois du manteau de l'amour du païs*⁽¹²⁸⁾. Les manteaux sont multiples : les dissimulateurs feignent soit la piété et la volonté de se conformer aux Écritures, soit le patriotisme, notions souvent associées dans la propagande des révoltés calvinistes. Ces apparences servent toutefois à couvrir la haine du pays et de ses habitants qu'éprouvent les négociateurs, ainsi que leur volonté d'œuvrer pour leurs intérêts personnels.

Dans le *Petit traicté servant d'instruction à Messieurs les Estats* (1579), le manteau est présenté comme le mensonge qui permettra à Philippe II de rétablir sa tyrannie dans les Pays-Bas : (...) *il faict et fera continuellement la mine de vouloir à bon escient traicter (...) pour plus confirmer l'esperence de ceux qui se laissent abuser, soubz ce faulx manteau et pretext de paix, faict le semblant de vouloir maintenant observer la Pacification de Gand, et accorder quelque faulse liberté de conscience*⁽¹²⁹⁾. Pour l'auteur, Philippe II n'entend pas tenir ses promesses de paix, son seul but étant de ruser pour rétablir son autorité et ensuite agir selon son bon vouloir. Cependant, les prétextes utilisés ne sont pas toujours des mensonges : il arrive que les dissimulateurs des pamphlets, usant d'une sorte de restriction mentale, ne disent qu'une vérité partielle. Ainsi, pour Peter Beutterich⁽¹³⁰⁾, auteur du *Vray Patriot aux bons Patriots* (1578)⁽¹³¹⁾, la volonté affichée par Philippe II de rétablir la seule religion catholique et celle de rétablir la tyrannie ne font en fait qu'une : dès lors, *il est necessaire, de descouvrir, ce qu'est caché, soubz ce manteau de seule Religion Catholicque Romaine en ce pays, selon la pacification de Gand (...) Maintenir la seulle Religion Catholicque Romaine en ce pays, et y maintenir la Tyrannie, n'est qu'une et mesme chose*⁽¹³²⁾. Il est évident que Philippe II a pour but de maintenir la religion catholique dans les Pays-Bas : il ne s'agit donc pas

(127) *Ibid.*, p. 32-33.

(128) *Discours sur les moiens*, *op. cit.*, p. 26.

(129) *Petit traicté servant d'instruction à Messieurs les Estats et tous bons Patriots*, Gand, Jean Mareschal, 1579, p. 30.

(130) Peter Beutterich, né en 1538 à Mömpelgard et mort le 12 février 1587 à Heidelberg, est un diplomate allemand. Il étudie la théologie, la philosophie et le droit à Tübingen et obtient son doctorat à Valence ; il devient ensuite diplomate et commandant en chef au service de l'électeur palatin du Rhin Frédéric III. Il concentre ses efforts sur la récupération des évêchés de Metz, Toul et Verdun pour l'Empire, sans succès. Il tente par la suite, aux côtés de l'électeur palatin Jean-Casimir, d'établir un comté de Flandre libre et de réaliser une union des protestants pour soutenir les Huguenots en France. Il participe également en 1583 à la guerre de Cologne. « Beutterich, Petrus », dans *Deutsche Biographische Enzyklopädie*, t. 1, Munich, K.G. Saur, 1995, p. 504.

(131) [Peter BEUTTERICH], *Le Vray Patriot aux bons Patriots*, s.l., sans éd., 1578.

(132) *Ibid.*, p. 12.

d'un mensonge. Néanmoins, c'est une ruse : Philippe II a des motifs ultérieurs qu'il ne dévoile pas car, ce faisant, les révoltés catholiques, persuadés de sa bonne foi, retournent à l'obéissance, *de peur de grever leurs consciences, en touchant tant soit peu, à la Religion Catholique et Romaine*⁽¹³³⁾. Ce faisant, ils aident Philippe II à rétablir son régime et *tyranniser corps et ame*⁽¹³⁴⁾.

La métaphore du manteau joue un rôle semblable à celle du masque. Elle offre un moyen commode de représenter par une action concrète les concepts abstraits de simulation et de dissimulation : la dissimulation est l'action de se couvrir du manteau, la simulation est le manteau en lui-même, car il donne à voir au reste du monde une illusion qui se veut réalité. Elle est proche de ce que Quentin Skinner appelle « métaphores de la tromperie et de la dissimulation (« concealment ») », qui consistent à faire disparaître le vice derrière la vertu qui s'en trouve la plus proche⁽¹³⁵⁾, comme, ici, la persécution religieuse disparaît derrière la défense de la foi. Le manteau n'a pas toujours pour rôle de faire voir une illusion : il se limite parfois à l'occultation de la réalité. Cette métaphore témoigne dès lors de la proximité qui existe, malgré toutes leurs différences, entre les concepts de dissimulation et de simulation, c'est-à-dire la fragile frontière qui se trouve entre cacher le vrai et montrer le faux.

Le miel et le poison

Certains pamphlétaires ont recours, pour désigner le discours du simulateur et du dissimulateur, à la métaphore du miel dont la douceur cache l'amertume du poison. À l'origine, celle-ci réfère à une technique utilisée par le médecin ou l'empoisonneur : salubre chez le premier, elle permet « de faire boire aux enfants l'absinthe amère » en enduisant de miel les bords de la coupe contenant le remède⁽¹³⁶⁾, elle est fatale lorsqu'utilisée par l'empoisonneur. Lactance applique l'image du miel couvrant le poison à la poésie et la rhétorique, propices à induire leur public en erreur en cachant un fond dangereux et faux sous une forme séduisante⁽¹³⁷⁾. Saint Jérôme reprend cette image dans sa critique de la traduction d'Origène par Rufin. Ce dernier ayant modifié certains passages du texte véhiculant des idées hérétiques, Jérôme lui reproche de n'avoir pas retranché tous les passages nuisibles, ce qui le rend responsable dans le cas où il y resterait des idées hétérodoxes : « et tu seras pris en flagrant délit d'avoir voulu enduire de miel les bords de la coupe empoisonnée, pour enrober d'une

(133) *Ibid.*

(134) *Ibid.*

(135) Qu. SKINNER, *Reason and Rhetoric in the Philosophy of Hobbes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 157-161.

(136) Pierre Lardet attribue l'origine de cette métaphore à LUCRÈCE, *De la nature des choses*, I, 935-939 : *Id quoque enim non ab nulla ratione uidetur ; / Sed ueluti pueris absinthia taetra medentes / Cum dare conantur, prius oras pocula circum / Contingunt mellis dulci flauoque liquore / Ut puerorum aetas iprouida ludificetur* ; Pierre LARDET, *L'apologie de Jérôme contre Rufin. Un commentaire*, Leyde, Brill, 1993 (Supplements to Vigiliae Christianae, 15), p. 44 ; LUCRÈCE, *op. cit.*, sur http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/lucrece_dnc_I/lecture/14.htm.

(137) LACTANCE, *Des institutions divines*, v, 1, sur http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/lactance_div_inst_05/texte.htm.

douceur trompeuse la virulence du poison⁽¹³⁸⁾ ». La métaphore se rapporte dès lors à la tromperie et la dissimulation ; elle porte dès le départ une connotation religieuse en relation avec l'hérésie. Elle s'étendra toutefois à l'hypocrisie : Pierre Damien, dans le contexte de la réforme pré-grégorienne du début du XI^e siècle, affirme dans l'une de ses lettres que les membres déviants du clergé dissimulent le poison de leur fausse piété sous le miel⁽¹³⁹⁾.

Dans notre corpus de pamphlets, la connotation de la métaphore n'est pas particulièrement religieuse : comme le reste du discours sur l'hypocrisie, elle semble pouvoir être appliquée à la simulation et la dissimulation en général. Dans le *Retour de la Concorde* (1580), Christophe d'Assonleville s'adresse aux différents ordres de la société en les exhortant à désavouer Guillaume d'Orange et soutenir Marguerite de Parme, dont le retour au gouvernement semble probable. S'adressant aux marchands, il souligne que la guerre les empêche de circuler librement et que la rupture des relations des États généraux avec l'Espagne les a appauvris, cela malgré les promesses du prince d'Orange. Il poursuit en leur demandant : *Iusques à quand, vous autres Marchans, serez-vous sans recognoistre que la doulceur de son parler et traiter avec vous, et la poison couvert du miel, avec lequel il a gagné credit sur vous ? Que ne faites-vous jugement des effects ? Et vous trouverez beaucoup d'amertume, et de cruauté pour l'avenir, qui nage soubz ce miel*⁽¹⁴⁰⁾. Pour Assonleville, les marchands de la ville-république d'Anvers doivent voir au-delà des promesses de liberté et de respect des privilèges avancées par le prince d'Orange et regarder les faits : le commerce souffre de la guerre et le prince, loin de laisser les villes choisir leur gouvernement, impose les hommes qui ont sa faveur. Cela ne peut qu'à terme nuire aux marchands, dont les douces illusions engendrées par les fausses promesses du prince se dissiperont pour laisser place à l'amertume de la réalité lorsqu'elles ne seront pas tenues et qu'il ne restera que la ruine que la guerre aura causée. Néanmoins, comme dans la métaphore du masque, l'illusion ne peut jamais parfaitement imiter la vérité : dans le *Corne-Fumee* (1602), la Trompette et le Tambour mis en scène par Jan David voient au-delà des promesses de liberté faites par les États généraux des Provinces-Unies dans leur lettre incitant les Pays-Bas méridionaux au soulèvement : *En tous coins et recoins au parlire d'icelle / Des propos emmiellez, agençez en pucelle, / sortoit à gueule bée, un spectre de l'enfer, / Flammoyant, brandissant en feu, sang et fer*⁽¹⁴¹⁾.

Comme les métaphores du masque et du manteau, celle du miel a pour but de figurer la dissimulation dont font preuve les représentants de l'une ou l'autre faction afin de s'attirer la faveur du peuple des Pays-Bas, leur promettant d'agir pour le bien public mais ne souhaitant en réalité que réaliser leurs ambitions personnelles. Comme les autres métaphores, il s'agit également d'une image avant tout utilisée dans un contexte religieux, dont l'usage a été élargi au

(138) JÉRÔME DE STRIDON, *Apologie contre Rufin*, I, 7, éd. critique et trad. P. LARDET, Paris, Cerf, 1983 (Sources chrétiennes, 303), p. 20-23.

(139) Florence CHAVE-MAHIR, « *Venenae sub melle latet*. L'image du poison dans le discours anti-hérétique du Moyen Âge », dans *Cahiers de Recherches médiévales*, t. 17, 2009, p. 163.

(140) [C. D'ASSONLEVILLE], *Le retour de la Concorde*, op. cit., p. 19.

(141) [J. DAVID], *Corne-Fumee*, op. cit., p. 8.

domaine plus mondain de la politique. Il s'agit toujours de tromperies des sens, vue ou goût, dont la nécessité de se défier sous-tend les pamphlets. Le pamphlétaire se pose ici en guide pour ses lecteurs, révélant les pièges tendus par l'ennemi qui simule la vertu pour s'attirer le soutien du peuple et parvenir à ses fins, sans jamais pour autant se sentir lié par ses promesses.

Dans les pamphlets, simulation et dissimulation, de par les métaphores utilisées pour les décrire, semblent fortement liées au concept d'hypocrisie. Au XVII^e siècle, le champ des situations et significations de celui-ci s'étend : l'hypocrite n'est plus seulement celui qui simule la piété, mais, plus largement, celui qui « joue un rôle dans le but de dissimuler ses véritables sympathies⁽¹⁴²⁾ ». L'hypocrisie étant une forme de simulation et les concepts de simulation et de dissimulation étant souvent, avant le XVII^e siècle, interchangeables, une contagion a pu s'opérer entre les champs lexicaux de ces notions aux contours parfois flous.

La simulation et la dissimulation, dans leur association quasiment systématique avec l'hypocrisie, ne portent jamais, dans nos pamphlets, la connotation neutre ou positive qui leur est attribuée dans la théorie de l'époque. La raison à cela réside probablement dans la différence de public visé : s'il est communément accepté dans les cercles du pouvoir que les gouvernants se réfèrent à une éthique plus souple que leurs sujets, ceux-ci ont au contraire en vue l'importance de la parole du prince, dont les promesses les concernent directement. Ainsi, s'il est courant pour tous les responsables politiques de temporiser et revenir sur leurs promesses, il est profitable aux pamphlétaires, pour mobiliser l'opinion et les forces du public, de mettre ce fait en évidence lorsqu'il s'agit de l'ennemi afin de souligner sa duplicité, mais de le cacher lorsqu'il s'agit de leur propre camp afin de garder la faveur des lecteurs. Ce faisant, ils appliquent eux-mêmes l'éthique assouplie et les méthodes préconisées par les penseurs anti-machiavéliens.

Conclusion. Prudence et dissimulation : le double discours des élites gouvernantes

Les textes analysés présentent une vision assez traditionnelle et aristotélienne de la prudence, ignorant les mutations de cette notion dans la pensée politique de l'époque pour se concentrer sur un point de vue purement moraliste. De même, la ruse et la dissimulation sont systématiquement condamnées, assimilées à la cautèle et associées à l'ennemi politique. Pourtant, les pamphlétaires, eux-mêmes, dans la majorité des cas, membres des élites politiques, sont au fait des thèses des post-machiavéliens et des nouvelles nuances qu'elles apportent aux principes du gouvernement vertueux. La différence entre ces deux types de textes se situe dans leurs buts et le public qu'ils visent. Ainsi, les traités de politique se veulent des manuels réalistes du bon gouvernement et s'adressent majoritairement au prince et à ses ministres et conseillers, indifféremment de l'espace et du temps dans lesquels ils gouvernent et, pour Lipse, de leur religion. Les pamphlets, en revanche, sont des textes argumenta-

(142) J. BOS, « The Hidden Self of the Hypocrite », *op. cit.*, p. 20.

tifs assurant la propagande d'une cause. Ils s'adressent à un public plus large, certes lettré et politisé, mais n'occupant pas forcément de fonction politique. Leurs forces sont leur rapidité de diffusion et leur commentaire immédiat de l'actualité ; leur but est de défendre la justesse d'une cause sur le plan moral, en démontrant qu'elle y emporte la main par rapport à celle d'un adversaire tyrannique et menteur. Les concepts de prudence et de dissimulation, intégrés dans un discours qui les connote clairement et leur confère une importance politique, jouent dès lors un rôle dans l'élaboration des modèles politiques et identitaires prenant place durant la guerre de Quatre-Vingts ans. Il est en outre intéressant de souligner que plusieurs auteurs précisent dans leurs traités que, si le prince doit veiller à cultiver la dissimulation pour lui-même et l'encourager chez ses ministres, il doit la réprimer auprès de ses courtisans⁽¹⁴³⁾, dont les intrigues pourraient viser à lui nuire, et auprès de ses sujets⁽¹⁴⁴⁾.

La fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e sont une période-charnière pour les concepts de simulation et de dissimulation. En effet, discutés de longue date par les théologiens, ils commencent à se répandre de manière accrue dans le domaine de la politique, en particulier chez les auteurs post-machiavéliens, qui les associent généralement à leurs considérations sur la prudence princière. Progressivement, la dissimulation en politique devient une technique indispensable pour le prince ou le diplomate, dont l'usage est justifiable et justifié par la volonté de favoriser le bien public. Cette tendance est en outre confirmée par le développement de la casuistique et de la doctrine des équivoques et restrictions mentales⁽¹⁴⁵⁾, qui cherchent à justifier l'usage de la dissimulation dans des cas donnés. À terme, la dissimulation sera également une base pour le développement des pratiques de civilité qui, du milieu diplomatique, s'étendent progressivement dans l'ensemble de la société⁽¹⁴⁶⁾.

Néanmoins, cette transition ne s'effectue pas sans tensions, comme en témoignent nos pamphlets. Malgré le raffinement des théories politiques, dont les auteurs sont avisés, ces textes offrent une vision assez binaire des valeurs princières : le bon prince est franc et honnête, le tyran est cauteleux et dissimulateur. La dissimulation n'est dès lors jamais présentée sous son pendant positif et reste, dans une vaste mesure, associée à la simulation et au mensonge. Il est notable à cet effet que les métaphores associées à la dissimulation sont celles qui sont traditionnellement liées au concept d'hypocrisie, qui connaît alors une extension progressive de sa signification

(143) Notons cependant qu'outre les traités destinés au prince et aux gouvernants, il existe à l'époque une littérature spécifiquement destinée aux courtisans et à l'entourage du prince. Deux des exemples les plus représentatifs en sont le *Libro del Cortigiano* de Baldassar Castiglione (1528) et *Della dissimulazione onesta* de Torquato Accetto (1641). Dans ces ouvrages, la dissimulation est présentée comme un instrument nécessaire au courtisan et au secrétaire pour vivre à la cour et conserver la faveur du prince. Baldassar CASTIGLIONE, *Le livre du courtisan*, présenté et trad. de l'italien d'après la version de Gabriel CHAPPUIS (1580) par Alain PONS, Paris, Gérard Lebovici, 1987, p. XXIV ; J.-P. CAVAILLÉ, *Dis/simulations*, op. cit., p. 337-340 et, plus largement, le chapitre sur Accetto, p. 333-369.

(144) Voir aussi ID., « Simulatio/dissimulatio », op. cit., p. 118-119, qui cite notamment Lipse et Montaigne.

(145) *Ibid.*, p. 123.

(146) ID., *Dis/simulations*, op. cit., p. 13.

au-delà du domaine religieux, ainsi qu'à l'hérésie. Le dissimulateur est ainsi présenté comme l'ennemi politique, mais aussi comme l'ennemi religieux qui, faux chrétien, porte atteinte aux valeurs fondamentales et unificatrices de la société.

Prudence, cautèle et dissimulation se présentent dès lors, dans les pamphlets et les traités de politique, comme des concepts interdépendants. La dissimulation est une technique qui, utilisée à bon escient par le prince, est au moins justifiable, sinon recommandée ; en revanche, entre les mains des tyrans, elle devient une manière de tromper les sujets pour s'approprier leur bien et leur mener la guerre sans affronter directement le danger. Ainsi, selon l'usage qui en est fait, elle peut relever aussi bien de la prudence que de la cautèle ; la connotation positive du concept étant toutefois relativement neuve, son usage réservé au prince et sa condamnation encore majoritaire hors des cercles du pouvoir, les pamphlétaires l'associent de manière unanime à la cautèle et aux défenseurs de la tyrannie. La mise en évidence d'un tel double discours provenant des élites politiques contribue dès lors à éclairer la manière dont la signification et la connotation d'un même concept peuvent, à une même époque, différer selon que l'on adopte la perspective d'une couche sociale ou d'un public donnés, ainsi que selon les objectifs visés par un genre littéraire déterminé. Dans le cas du pamphlet, elle offre également un aperçu des techniques et discours – efficaces ou non – adoptés par la propagande écrite et ses auteurs dans le but de mobiliser l'opinion du plus grand nombre possible, contribuant, de manière progressive et inégale selon les régions, à l'inclusion d'une frange plus large de la population dans le débat public.

RÉSUMÉ

Camille DOHET, *Prudence, cautèle et dissimulation : le double discours des élites politiques durant la guerre de Quatre-Vingts ans*

Dans le discours politique des XVI^e et XVII^e siècles, la prudence constitue la vertu centrale du gouvernant soucieux de servir l'État et le bien commun. Face à elle, la cautèle, précaution servant des intérêts particuliers, est la marque des tyrans. Entre ces deux concepts, la simulation et la dissimulation occupent un statut ambivalent : valorisées auprès des élites gouvernantes comme outils diplomatiques du souverain prudent, elles sont associées à la cautèle par les auteurs moralistes. Durant la guerre de Quatre-Vingts ans, ces concepts font l'objet d'une intense discussion par les pamphlétaires, eux-mêmes souvent issus des hautes sphères politiques. Alors qu'ils pratiquent la simulation et la dissimulation, pour eux essentielles au gouvernement vertueux, ils les condamnent dans leurs écrits auprès du reste de la population. Ce sont les raisons de ce double discours que cet article vise à mettre en évidence.

Prudence – dissimulation – histoire politique – histoire culturelle – guerre de Quatre-Vingts Ans – analyse littéraire – histoire des concepts

SUMMARY

Camille DOHET, *Prudence, Slyness and Dissimulation. The Double Discourse of the Political Elite during the Eighty Years' War*

In 16th and 17th-century political discourse, prudence is the central virtue of the ruler concerned about serving the State and the common good. By opposition, slyness, the precaution one uses to serve particular interests, is a trait shared by tyrants. Between those two concepts, simulation and dissimulation have an ambivalent status: whereas they are considered by the governing elite as a prudent ruler's diplomatic tool, moral authors generally associate them with slyness. During the Eighty Years' War, those concepts are abundantly discussed by pamphleteers, often members of the political elite themselves. Whereas they themselves make use of simulation and dissimulation which are, according to them, essential to govern virtuously, they condemn these in writings directed to the rest of the population. This article will thus attempt to put forward the reasons of this double speech.

Prudence – dissimulation – political history – cultural history – Eighty Years War – literary analysis – history of concepts

SAMENVATTING

Camille DOHET, *Voorzichtigheid, sluwheid en veinzerij: het dubbele discours van de politieke elite tijdens de Tachtigjarige Oorlog*

In het politiek discours van de 16^e en 17^e eeuw, is voorzichtigheid de centrale deugd van de heerser die de Staat en het algemeen belang wil dienen. Daar tegenover staat de sluwheid, de voorzorgsmaatregel die specifieke belangen dient en die het merkteken van tirannen is. Tussen deze twee concepten, nemen simulatie en veinzerij een tweeslachtige status in: gevaloriseerd bij de regerende elites als diplomatieke instrumenten van de voorzichtige heerser, worden ze geassocieerd met het bedrog door de moralistische auteurs. Tijdens de Tachtigjarige Oorlog zijn deze concepten het onderwerp van een hevige discussie door de pamfletschrijvers, zelf vaak afkomstig uit de hoogste sferen van de politieke wereld. Terwijl ze zelf aan simulatie en huichelarij doen, voor hen van cruciaal belang voor de deugdzame overheid, veroordelen ze die in hun geschriften tegenover de rest van de bevolking. Dit artikel wil de redenen van dit dubbele discours onderstrepen.

Voorzichtigheid – veinzerij – politieke geschiedenis – culturele geschiedenis – Tachtigjarige Oorlog – literaire analyse – geschiedenis van concepten